

Historique des Objets Volants Non Identifiés

Au mois de **juin 1968**, des OVNI vinrent survoler la zone démilitarisée entre le Nord et le Sud-Vietnam. On les repéra au radar. L'affaire intrigua pendant de longs jours les services secrets US de Saïgon. A Washington, le département de la Défense donna l'ordre à l'aviation de les intercepter, et dans la nuit du 15 au 16 juin, l'Air Force intervint, mais sans aucun résultat. (Réf. 7, p. 15).

Au cours de ce fameux mois de juin, le Pr. Gabriel Alvial Caceres, spécialiste mondialement connu de la photographie nucléaire, réussissait à photographier un OVNI au-dessus de la Cordillère des Andes. Dans une déclaration écrite, le Pr. Alvial affirmait : « Les "soucoupes volantes" sont des objets réels, concrets et non le produit d'hallucinations ou de perturbations physiques ». On proposa au savant 50 000 dollars (soit à l'époque 2 500 000 francs belges) pour qu'il livrât sa photo. Il refusa ! (Réf. 7, p. 15).

29 juillet 68, Symposium sur les Objets Volants Non Identifiés, séance du Comité des Sciences et de l'Astronautique de la Chambre des Représentants à Washington. Destiné principalement à l'information des hommes politiques, ce symposium se fit à l'initiative du député du Congrès, M. J. Edward Roush. Parmi les sommités scientifiques : James McDonald, Joseph Allen Hynek, Robert L. Hall, chef du département de sociologie à l'Université de l'Illinois, Robert L. Baker Jr. de l'Université de Californie, James A. Harder, professeur adjoint de génie civil à l'Université de Californie (Berkeley) et Carl Sagan, astronome à l'Université Cornell.

— **Le Dr Hynek** démontre que le problème des OVNI n'a pas fait l'objet d'une étude vraiment scientifique jusqu'ici ; il demande l'ouverture d'un nouveau programme d'enquête, sous contrôle fédéral et en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies. « Les rapports d'OVNI qui d'après moi, déclare Hynek, revêtent une importance scientifique potentielle sont ceux de phénomènes aériens qui ne cessent de défier toute espèce d'explication en termes

scientifiques conventionnels ». Hynek reproche néanmoins au dossier sa nature anecdotique, l'absence d'enquêtes suivies, d'indices matériels, d'évidence photographique indéniable, de données quantitatives.

— **Le Dr McDonald** présente un certain nombre de cas, souligne que l'hypothèse extraterrestre est la plus vraisemblable du point de vue scientifique, et fait de nouveau chanceler les « explications » de Menzel et de Klass.

— **Le Dr Carl Sagan**, qui n'est pas gagné à la thèse de l'existence des OVNI, expose la très grande probabilité de la vie intelligente dans le cosmos ; il réagit en radioastronome et pense que c'est ce moyen de détection qui fournira les meilleures informations sur cette vie éventuelle.

— **Le Dr Robert Hall** expose les problèmes de psychologie sociale suscités par les OVNI et recommande que le public soit informé au maximum au lieu d'être berné par les services officiels.

— **Le Dr James Harder** discute l'observation faite à Red Bluff le 13 août 66, fait un exposé sur les systèmes éventuels de propulsion, signale les traces de magnésium ultrapur d'Ubatuba (Brésil) et, sur question d'un représentant de New York, Wylder, admet l'hypothèse extraterrestre.

— **Le Dr Robert Baker** souligne les faiblesses des moyens de détection, notamment de certains systèmes radar spécialement programmés pour ne retenir que les informations entrant dans une catégorie préétablie, celle — par exemple — de missiles bien déterminés ; il expose enfin sa conception d'un réseau de détection des OVNI.

En conclusion, chacun des savants en arriva à l'idée que **les OVNI existent réellement et qu'ils doivent faire l'objet d'une étude approfondie.**

Le 15 août, un nouvel incident de nature dramatique se produisit à Mendoza (Argentine). Une infirmière de l'hôpital, Mme Adela Caslaveri, 46 ans, observait par la fenêtre un objet sphérique qui se mouvait dans le ciel. Des étincelles jaillirent de l'engin, et l'infirmière fut brûlée au visage. Elle resta

paralysée un moment, se relevant de l'assistance de la commission de l'émission d'Aires ouvrirent tait posé et avait leur brune, d'un droit accusait d'adioactivité. La firm Etats-Unis décida d'observation en A Brazey-en-Morvan Côte-d'Or, en Fra Pierre Michot-Rous gerie, 48 ans et so laient dans un cha Il était 11 h 30 env ta M. Michot, a subite et intense communal... J'ai blanc, allongé, gen la tranche, dont longueur avec temps, les Marge chot reprit son l'engin blanc. C ment. Les trois tête et des ye heures. Le soir m taire de la pâture constata que deu rus. On ne les re l'endroit de l'atte limaces ont char mortes peu après coupes Volantes, res dans la Nuit, p Fin 68, certains s vaque essayaient gues à la questio réunissant les do roslav Sychra et lieu à l'observatoi il qu'en janvier 69 tre d'Information était en liaison ces antiaériennes était — encore un l'armée...

Le 3 février 1969, nes, parmi lesq journalistes et un

paralysée un moment. Les services de renseignement de l'aviation argentine et la commission de l'énergie atomique de Buenos Aires ouvrirent l'enquête. L'engin s'était posé et avait laissé une tache de couleur brune, d'un diamètre de 50 cm. L'endroit accusait d'autre part, une forte radioactivité. La firme d'aviation Douglas des Etats-Unis décida d'installer une station d'observation en Argentine. (Réf. 7, p. 18).

Brazey-en-Morvan est un petit village de la Côte-d'Or, en France. **Le 21 juin 68**, MM. Pierre Michot-Rousseau, 56 ans, Emile Margerie, 48 ans et son fils René, 18 ans travaillaient dans un champ de pommes de terre. Il était 11 h 30 environ. « Mon regard, raconta M. Michot, a été attiré par une lueur subite et intense, au milieu d'un pâtis communal... J'ai distingué alors un engin blanc, allongé, genre cigare, ou disque vu par la tranche, dont je ne pouvais évaluer la longueur avec exactitude... » Après un temps, les Margerie s'en allèrent, M. Michot reprit son travail guettant de l'œil l'engin blanc. Celui-ci disparut brusquement. Les trois témoins souffrirent de la tête et des yeux pendant vingt-quatre heures. Le soir même, M. Beurton, propriétaire de la pâture où l'engin s'était posé, constata que deux moutons avaient disparus. On ne les retrouva pas. Autre fait : à l'endroit de l'atterrissage, de nombreuses limaces ont changé de couleur, et sont mortes peu après. (Voir *Mystérieuses Soucoupes Volantes*, par le groupement Lumières dans la Nuit, pp. 88-96).

Fin 68, certains scientifiques de Tchécoslovaquie essayaient d'intéresser leurs collègues à la question des OVNI. Un meeting réunissant les docteurs Joseph Vogel, Yaroslav Sychra et Boris Valnicek aurait eu lieu à l'observatoire de Pilsen. Toujours est-il qu'en **janvier 69** fut créé à Prague un Centre d'Information sur les OVNI. Ce centre était en liaison avec l'Etat-Major des forces antiaériennes tchécoslovaques. Mais il était — encore une fois — sous contrôle de l'armée...

Le 3 février 1969, des centaines de personnes, parmi lesquelles se trouvaient deux journalistes et un officier de police, ont ob-

servé un OVNI à Lima (Pérou) pendant plus d'une heure, tandis qu'il se balançait au-dessus de la plage à Ancon, près de la capitale. Sa présence suscita un climat de surexcitation. (Réf. 51, p. 33).

Le 11 janvier 1969, le rapport sur les « objets volants non identifiés » qu'a rédigé une équipe d'hommes de science de l'Université du Colorado, présidée par le Dr Edward U. Condon, est rendu public aux Etats-Unis. C'est un rapport volumineux et touffu de 1 485 pages. (« Scientific Study of Unidentified Flying Objects » conducted by the University of Colorado under Research Contract n° F 4620-67-C-0035 with the US Air Force. Dr Edward U. Condon, Project Director. Introduction by Walter Sullivan. Bantam paperback YZ-4747 January 1969).

Le 12 février, le professeur **James McDonald** tenait une conférence devant le chapitre de la Du Pont De Nemours, de la Scientific Research Society of America, à Wilmington, Delaware, et donnait son opinion sur le rapport Condon.

LA CRITIQUE D'UN SCIENTIFIQUE

« RESUME » — Les conclusions négatives du Rapport Condon et ses recommandations concernant l'étude scientifique des OVNI appartiennent maintenant au domaine public. Je discute ces conclusions en les relevant et en les critiquant sur les plans principaux suivants :

» 1. Le rapport n'analyse que 90 cas, infime fraction des rapports significatifs sur les OVNI, scientifiquement troublants, actuellement en archives.

» 2. Il omet de prendre en considération certains des cas les plus embarrassants enregistrés, ces fameux cas que des personnes telles que moi-même ont spécialement pressé le Comité Condon d'étudier. Il omet même la discussion de certains cas significatifs que le personnel du Projet a effectivement examinés (par exemple Levelland et Redlands).

» 3. Nombre de cas que le Rapport examine sont d'une nature si banalement insignifiante qu'ils eussent dû être ignorés, du fait qu'ils n'ont aucune relation avec la mis-

sion principale du Projet, c'est-à-dire la recherche d'explications aux genres de cas vraiment déconcertants, et qui ont mis en difficulté l'Air Force au point de mener à la création du Projet Colorado.

» 4. L'argumentation spécieuse et l'argumentation de nature scientifiquement très faible abondent dans les analyses de cas du Rapport. Et, tout en accusant largement de partialité ceux qui se sont occupés sérieusement du problème OVNI dans le passé, et qui méritent la critique la plus sévère, le Rapport fait lui-même montre d'excès de partialité en sens inverse.

» 5. Pour quiconque est bien familiarisé avec les détails pertinents d'un rapport, certains des cas étudiés dans le Rapport manifestent une présentation troublante car incomplète de preuves pertinentes ; dans quelques exemples, de tels défauts ressemblent, à peu de chose près, à une présentation erronée des renseignements sur le cas donné. Pourtant, je pense que les derniers exemples accusent un parti pris, mais pas dans l'intention de tromper.

» 6. Malgré tout ce qui précède, ceux qui ont préparé le Rapport l'ont conclu par environ une douzaine (c'est-à-dire par environ 15 pour cent) de cas appartenant à la catégorie des Inexpliqués. Certains constituent des cas extrêmement significatifs (par exemple le B 47 du Texas, ou Lakenheath) ; or il semble bien que ces OVNI inexpliqués aient été comme par hasard ignorés par Condon quand il recommande que les objets volants non identifiés soient considérés comme n'ayant plus aucune signification scientifique.

» 7. Un remplissage hors de propos a épaissi le Rapport, au point de décourager de nombreux scientifiques de l'étudier soigneusement. Les analyses détaillées des rapports d'observation auraient dû être le constituant principal de ce Rapport, alors que des choses sans importance et inconséquentes, ou des matières secondaires, s'y trouvent en proportions volumineuses et discutables.

» 8. On doit noter que le Rapport présente quelques côtés brillants ; mais ils sont

alors obscurcis par la densité de ses défauts qui atteint un degré élevé.

» 9. Tout compte fait, je pense que les éléments constitutifs du Rapport Condon n'arrivent pas — ce qui est fort malheureux — à soutenir les recommandations nettement négatives que Condon lui-même a présentées dans son propre résumé d'analyse. L'approbation ferme par l'Académie Nationale des Sciences se révélera bientôt, je le crois, comme un cuisant embarras pour l'Académie elle-même, car cette approbation apparaît là comme l'épitomé d'une évaluation toute superficielle, faite par les représentants d'un corps scientifique qui a toujours veillé à garantir le prestige dont jouit son bon renom.

» Ma propre estimation est : absolument aucun progrès général ultérieur vers une clarification scientifique du problème OVNI ne sera possible tant que les insuffisances du Rapport Condon ne seront pas complètement ventilées en autant de directions que possible. J'entends consacrer tous mes efforts personnels à atteindre cet objectif ; et le NICAP est en train de préparer un long contre-rapport de réfutation. La fraction de notre communauté scientifique, actuellement au courant de l'importance potentielle du problème OVNI, est si faible que cette réfutation ne fera probablement effet que lentement ; mais le Rapport semble tellement non représentatif d'un bon travail scientifique, que je crois que son influence négative ne sera que de courte durée (sauf en ce qui concerne les décisions de l'USAF vis-à-vis de Project Blue Book) ».

Aimé Michel, dans « Pour ou Contre les Soucoupes Volantes » dit à son tour :

« ... il y a le rapport final lui-même, ce chef-d'œuvre de machiavélisme, dont l'effet psychologique répond exactement aux objectifs définis par le Dr Low deux ans avant, le 9 août 66, avec en plus un raffinement sans doute inspiré par la publication du mémoire Low et les polémiques qui s'ensuivirent. Ce rapport vise en effet (et atteint) un double objectif : d'une part il confirme tous les sceptiques dans leur conviction, d'autre

part il désamorce ployé est d'un pneur à la perspic l'équipe. Que fero devant un volum technicité ? Persu rien », ils se born le feuilleter, so toutes ces réfère quent une seule Même si l'on a un seul fait d'être p tion délibérément pensée l'impressi question relève procédé révolte l mande ce que c identique menée bres du CNRS et de soucoupes vo on n'essaie pas bien au contraire seul à lire tout si le rapport de tell tient et attentif se au verdict final. Non seulement la loupe, ne réfute fond du problème si quelqu'un le d les autres, l'imme des savants pour millions et qu'on ner définitivemen question ? Ils pe pour trouver une dans le rapport (quent les concl rapport sont co n'est qu'histoire lions, n'est-ce pas

« On dira peut-être en fait, il est vrai que l'intérêt obst réellement qu'un rébral, et que ce les neutraliser si de salubrité pub tion. Cependant, pour les autorités n'est qu'une his

sité de ses dé-
ré.

se que les élé-
apport Condon
fort malheureux
andations nette-
lui-même a pré-
sumé d'analyse.
Académie Natio-
era bientôt, je le
barras pour l'A-
ette approbation
né d'une évalu-
e par les repré-
santique qui a tou-
estige dont jouit

est : absolument
térieur vers une
problème OVNI
les insuffisances
ont pas complè-
nt de directions
nsacrés tous mes
ndre cet objec-
rain de préparer
e réfutation. La
unauté scientifi-
rant de l'import-
me OVNI, est si
ne fera proba-
ment ; mais le
non représenta-
que, que je crois
ne sera que de
qui concerne les
s de Project Blue

Contre les Sou-
tour :

ni-même, ce chef-
dont l'effet psy-
ment aux objec-
eux ans avant, le
raffinement sans
ation du mémoire
s'ensuivirent. Ce
atteint) un dou-
il confirme tous
onviction, d'autre

part il désamorce la réplique. Le moyen em-
ployé est d'un parfait cynisme et fait hon-
neur à la perspicacité des psychologues de
l'équipe. Que feront en effet les sceptiques
devant un volumineux rapport bourré de
technicité ? Persuadés d'avance « qu'il n'y a
rien », ils se borneront à le feuilleter. Or, à
le feuilleter, son effet est irrésistible :
toutes ces références psychologiques évo-
quent une seule chose, la maison des fous.
Même si l'on a un peu envie d'approfondir, le
seul fait d'être plongé dans une investiga-
tion délibérément psychiatrique impose à la
pensée l'impression que l'ensemble de la
question relève du psychiatre. Certes, le
procédé révolte le lecteur averti qui se de-
mande ce que donnerait une investigation
identique menée par exemple sur les mem-
bres du CNRS et non plus sur les témoins
de soucoupes volantes. Mais ce lecteur-là,
on n'essaie pas de lui prouver qu'il a tort,
bien au contraire ; car sachant qu'il sera
seul à lire tout soigneusement, on a rédigé
le rapport de telle façon que le lecteur pa-
tient et attentif (mais lui seul) reconnais-
se au verdict final un sens légèrement posi-
tif. Non seulement le Rapport Condon, lu à
la loupe, ne réfute rien, mais il admet que le
fond du problème demeure inexpliqué. Mais
si quelqu'un le dit et l'écrit, que penseront
les autres, l'immense majorité du public et
des savants pour qui on a dépensé les 300
millions et qu'on voulait à ce prix détour-
ner définitivement de tout intérêt pour la
question ? Ils penseront qu'il faut être fou
pour trouver une confirmation quelconque
dans le rapport Condon, et que par consé-
quent les conclusions apparentes de ce
rapport sont confirmées : toute l'affaire
n'est qu'histoire de fou. Payer cela 300 mil-
lions, n'est-ce pas donné ?

« On dira peut-être : qu'importe puisque,
en fait, il est vrai qu'il n'y a rien, il est vrai
que l'intérêt obstiné de quelques-uns n'est
réellement qu'un signe de dérangement cé-
rébral, et que ces 300 millions employés à
les neutraliser sont une légitime dépense
de salubrité publique. Pertinente observa-
tion. Cependant, s'il est tellement certain
pour les autorités américaines que l'affaire
n'est qu'une histoire de fous complète-

ment dénuée d'intérêt, alors, que l'on expli-
que les extraordinaires précautions de
l'AFR 200-2, et les 10 ans de prison et les
10 000 dollars d'amende de JANAP 146, tout
cela toujours en vigueur quinze ans après,
et plus rigoureusement que jamais. Depuis
quand la justice militaire est-elle responsa-
ble de la salubrité publique, et le budget de
l'aviation militaire chargé de payer les soins
accordés aux citoyens qui tombent en dé-
mence ? Ces 300 millions seraient plus jus-
tement employés à soigner les militaires
eux-mêmes, **puisque ceux-ci montrent pour
la soucoupe volante un intérêt encore plus
passionné que les civils.** »

Ce document, dit enfin Charles Garreau
(Soucoupes Volantes, Vingt ans d'Enquête,
Ed. Mame 1971), peut se résumer ainsi :

- il n'existe aucune preuve scientifique que
les soucoupes volantes viendraient d'une
autre civilisation dans l'espace.
- environ 90 % des apparitions d'objets vo-
lants ont pu être expliquées par des phé-
nomènes naturels. (Que sont alors les
10 % restants ?)
- rien n'indique que les soucoupes volantes
constituent une menace pour la sécurité
des Etats-Unis. (Je souligne le passage :
leur existence n'est pas niée).
- la poursuite de l'étude des soucoupes
volantes ne semble donc pas justifiée (?).

Décembre 69. Dayton (Ohio). La Commission
d'enquête de l'USAF, Project Blue Book,
est dissoute, sans doute à la suite de la
conclusion « négative » du Rapport Condon
bien qu'avec un remarquable retard sur la
parution de celui-ci...

26-27 décembre 69 — Boston (Massachus-
setts, USA) — Un symposium sur les OVNI
est organisé par l'AAAS (American Associa-
tion for the Advancement of Science) sous
la présidence du docteur Thornton Page.
Prennent tour à tour la parole : MM. Wal-
ter Orr Roberts, Thornton Page, Franklin
Roach, William Hartmann, Robert Hall, Dou-
glas Price-Williams, Lester Grinspoon, J
Allen Hynek, James McDonald, Donald H
Menzel, Robert M.L. Baker Jr., Kenneth R.
Hardy, Carl Sagan, Frank Drake, Walter Sul-

Primhistoire et Archéologie

La navigation des Phéniciens

livan et Philip Morrison. Une fois de plus, un symposium servait à informer le public scientifique de la gravité du problème posé par les OVNI. Il leur permettait en outre de se faire une idée sur les différents points de vue. La question du Rapport Condon fut évoquée... La fermeture du Project Blue Book quelques jours auparavant semblait un acte délibéré pour discréditer tout symposium ultérieur, ainsi que Condon avait tenté de le faire. Au terme de ces échanges de vue, une résolution fut adressée au Secrétaire de l'Air Force, lui demandant qu'aucun dossier de Blue Book ne soit détruit, qu'ils soient tous préservés et remis sous bonne garde dans un établissement universitaire, afin qu'ils puissent être consultés par tout chercheur scientifique sérieux. Le compte rendu intégral et commenté des débats de ce symposium a été publié par C. Sagan et T. Page sous le titre : « UFO's, a scientific debate ». (Ed. Cornell University Press, 1973).

(à suivre)

Lucien Cierebaut.

1^{re} PARTIE : LES PHÉNICIENS ÉTAIENT-ILS DES NAVIGATEURS ?

Quand un dictionnaire définit le terme « navigation », il indique qu'il s'agit de l'action de naviguer, soit de l'art de naviguer ou encore de l'art du navigateur. La même question posée à ce dernier aura la réponse suivante : « naviguer consiste à aller d'un point à un autre ». En fait, on est obligé de se poser deux questions, mais on se trouve également dans l'obligation d'y répondre : — quelle est notre position ? — quelle route devons-nous faire pour aller là-bas ?

Mon propos n'est pas de dissenter sur l'origine de la navigation mais bien d'essayer de mettre en évidence les connaissances technologiques (les formes, les instruments de navigation, etc...) des premiers grands **navigateurs** ou **marins** d'il y a quelque trois ou quatre mille ans.

Eric de Bisschop définit le navigateur comme étant « celui qui se sert d'un bateau pour se déplacer sur l'eau avec une destination définie **qu'il sait pouvoir atteindre**. Il lui manque une qualité essentielle et caractéristique du marin, qui se sert d'une embarcation pour courir le large, attiré par le mystère des horizons et de ce qu'il peut y avoir au-delà... » (1). Pourquoi cette différence ? Parce que Eric de Bisschop trouvait excessive la place réservée par exemple aux Phéniciens que l'on considère encore comme le plus grand peuple marin de l'Antiquité. Aux Phéniciens, le voyageur français opposait les Polynésiens qu'il considère comme le peuple marin parfait, « curieux du large, qui lança ses navires à la conquête des océans ». Pour de Bisschop, les Phéniciens furent d'intrépides navigateurs... pratiquant uniquement le cabotage, c'est-à-dire longeant toujours les côtes. Et pourtant !... De plus en plus de preuves nous laissent supposer que les Phéniciens ont débarqué en Amérique du Sud. Et c'est ici, en étudiant le comportement de ces Phéniciens, que se pose vraiment la question : étaient-ils uniquement d'intrépides **navigateurs** ou furent-ils en même temps d'excellents **marins** ?

Qui étaient-ils et d'où venaient-ils ?

C'est au début du troisième millénaire avant

J.-C. que les Phéniciens, originaires d'Asie, fondèrent une civilisation syrienne, entre la mer Méditerranée et le golfe Persique. Avant de s'y installer, ils eurent une partie importante du commerce de la Mer Rouge. Le Sud de l'Arabie fut également partie intégrante de leur commerce. Leur centre de gravité était à Hadramaout.

L'Hadramaout est une région du Yémen, au sud de l'Arabie, où vivaient les Himyarites, ou encore les Sabéens. D'où vient le mot pourrait fort bien être d'origine sémitique H.M.R. (Hadramaout). En vérité, chez les Grecs, Gaubert, tout est bronzée par le soleil, de four, tannée par leurs étonnants grès, briques d'argile émaillée de leurs embarcations au tanin » (2). Les Phéniciens, nés à ces Visages du Sud, venaient : Phoinikios, les Grecs, les Hommes du Sud, en bordure maritime, les Himyarites d'après la navigation. Les Phéniciens de la Méditerranée se développèrent grâce à ces routes commerciales suivies en Méditerranée, qu'entre le Golfe Persique et la Méditerranée. Durant une période, ce peuple maritime s'enrichit. Sans attirer l'attention, ils s'occuperont que de leurs commerces tout au long de la Méditerranée, naissances des colonies, 1200 avant J.-C. ne. La route maritime exclusive. Les comptoirs existaient partout, passant par l'Italie. L'archéologie de la mer Egée nous montre une marine marchande en pleine construction des navires, titre d'exemple : discutent encore étaient pontés plus. Il est logique

Nouvelles internationales

NOUVELLES DU CANADA

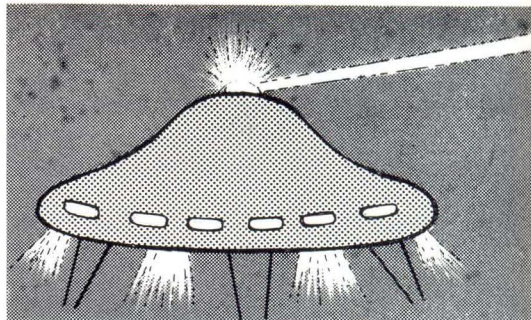
MM. Philippe Blaquière, Marc Leduc et Wido Hoville nous ont récemment fait parvenir du Canada une série impressionnante de cas de laquelle nous avons extrait à votre intention les observations les plus remarquables.

L'affaire que nous vous présentons aujourd'hui se déroula le mardi 25 juin 1974, dans la région de Drummondville, à une centaine de kilomètres au sud-ouest de Québec. Sur une petite route isolée, cinq maisons mobiles venaient récemment de s'installer. Les témoins résidaient dans la troisième roulotte, la dernière roulotte était également occupée mais ses habitants dormirent à poings fermés cette nuit-là.

Vers 01 h 10, le témoin était encore installé devant son récepteur de télévision, l'obscurité était totale dans la pièce et l'épouse de M. X dormait non loin de là. Au moment où le film projeté se termine, le témoin s'approche de son poste pour le fermer et subitement entend trois coups sourds, à la suite l'un de l'autre, comme si quelque chose venait de tomber près de la roulotte. Immédiatement il se dirige vers la fenêtre de la chambre à coucher, et constate la présence d'un curieux objet posé dans un champ proche. Il s'agissait d'une sorte de « bol renversé » avec une lumière rouge en rotation continue à la partie supérieure. Tout autour de l'engin, on distinguait une série de hublots éclairés, la luminosité passant du blanc au jaune. En dessous de l'objet il y avait une source lumineuse semblable à plusieurs gros phares qui éclairaient le sol. L'engin reposait sur le sol grâce à un trépied.

En même temps qu'il essayait de distinguer d'autres détails, M. X entendit un nouveau bruit, très proche cette fois, comme un long bourdonnement. C'est à ce moment que le témoin vit un personnage, un « robot » dira-t-il, face à la fenêtre, à trois mètres à peine. Immédiatement, il court réveiller son épouse qui se précipite à une autre fenêtre. À peine s'est-elle installée qu'elle voit un objet qui s'approche du sol, près d'un gros arbre ; l'objet s'est posé sur un trépied et à

Croquis de l'objet observé à Drummondville, P.Q.



son sommet brillait une lampe clignotante rouge qui tournait lentement comme celle d'une voiture de police. Toutes les dix secondes environ, la lumière émise devenait blanche avec un éclat rouge de temps en temps. Au moment de l'atterrissage, un bruit pareil à celui provoqué par un vent puissant se fit entendre et il persista durant toute l'observation.

Le mari était retourné pendant ce temps à l'autre fenêtre pour continuer à observer l'étrange robot. Ce personnage était lumineux du cou à la ceinture, on distinguait une série d'anneaux rouge feu comme des résistances électriques chauffées au maximum. À certains moments, l'être s'illuminait davantage et on voyait alors les bras et les jambes ; la tête par contre est restée dans l'ombre tout au long de l'observation. Durant environ cinq minutes, le témoin et le « robot » restèrent l'un en face de l'autre, immobiles. La taille du personnage était celle d'un homme normal, et le témoin distingua bientôt un autre être qui se tenait à l'entrée du garage de la roulotte voisine : ce garage était mystérieusement illuminé et les tôles d'aluminium qui le recouvrent vibraient.

Les témoins quittent un instant leur poste d'observation et quand ils reviennent, ils assistent à un spectacle incroyable. Environ une quinzaine de « robots » étaient maintenant alignés sur une distance de 25 à 30 m, entre un ruisseau proche et la roulotte voisine. Ces personnages ressemblaient à des soldats au garde à vous, illuminés en permanence, et ils restèrent ainsi pendant vingt à trente minutes. Durant

tout ce temps, le... tourner au-dessu... signal donné, to... rent à l'œuvre, le... che et à droite... du sable, s'intér... nant du ruisseau... le terrain où étaie...

La démarche d... étaient très ga... ments, se pench... té. Ils ne semb... mais plutôt gliss... ci. Les témoins... un film de scien... des personnages... la roulotte et fra... tache métallique... logis : « C'était... un autre métal »... moins. Aussitôt... sont également... et ils en examin... et un des pneus... temps, la lumière... ges augmentait... blissait.

Il y avait déjà pl... que l'observation... sés de fatigue, l... cher à plusieurs... était plutôt légè... vent aux fenêtre... der ce que fai... 04 h 00, le bruit... nu pendant tou... quement, les té... nêtre et constat... objet, ni person...

Il faut noter c... est passé deux... environ 1 km de... prennent quelq... l'observation, l'... mandé à celui-... avait refusé p... policiers provoc... mène et que... l'auraient pris p... quête, on appri...

mondville, P.Q.



le clignotante
comme celle
s les dix se-
mise devenait
de temps en
sage, un bruit
vent puissant
durant toute

nt ce temps
er à observer
ge était lumi-
on distinguait
comme des ré-
es au maxi-
être s'illumi-
lors les bras
r contre est
long de l'ob-
minutes, le
nt l'un en fa-
taille du per-
me normal, et
un autre être
ge de la rou-
ait mystérieu-
d'aluminium

ant leur pos-
s reviennent,
incroyable. En-
bots » étaient
istance de 25
che et la rou-
ges ressem-
à vous, illu-
estèrent ainsi
utes. Durant

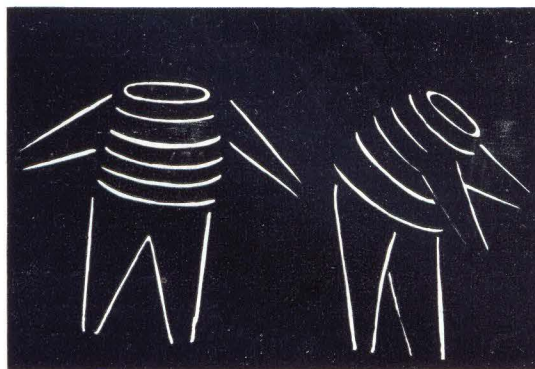
tout ce temps, le feu lumineux continua de tourner au-dessus de l'engin. Soudain, à un signal donné, tous ces personnages se mirent à l'œuvre, les « robots » allaient à gauche et à droite, ramassaient des pierres, du sable, s'intéressant à tout, se promenant du ruisseau jusqu'au chemin qui borde le terrain où étaient les roulottes.

La démarche des êtres était pénible, ils étaient très gauches dans leurs mouvements, se penchant surtout avec difficulté. Ils ne semblaient pas toucher le sol, mais plutôt glisser à quelques cm de celui-ci. Les témoins croient rêver et assister à un film de science-fiction. Tout à coup, un des personnages s'approche de l'arrière de la roulotte et frappe par trois fois une attache métallique disposée sur la paroi du logis : « C'était comme du métal frappant un autre métal », déclara par la suite le témoin. Aussitôt, trois autres « robots » se sont également approchés d'une roulotte et ils en examinent avec attention l'essieu et un des pneus. Et toujours, de temps en temps, la lumière émise par ces personnages augmentait d'intensité et ensuite faiblissait.

Il y avait déjà plusieurs dizaines de minutes que l'observation avait commencé et écrasés de fatigue, les témoins allèrent se coucher à plusieurs reprises. Mais leur sommeil était plutôt léger et ils retournaient souvent aux fenêtres pour continuer à regarder ce que faisaient les « robots ». Vers 04 h 00, le bruit lancinant qui s'est maintenu pendant toute l'observation cesse brusquement, les témoins courent alors à la fenêtre et constatent qu'il n'y a plus rien, ni objet, ni personnages.

Il faut noter que durant l'observation, il est passé deux convois de chemin de fer à environ 1 km de là sans que les « robots » y prennent quelque attention. Au début de l'observation, l'épouse du témoin avait demandé à celui-ci d'appeler la police, M. X avait refusé prétextant que l'arrivée des policiers provoquerait le départ du phénomène et que ne constatant rien, ceux-ci l'auraient pris pour un fou. En cours d'enquête, on apprit pourtant qu'une dame de-

Croquis schématique des « ufonautes ».



meurant non loin de là (et qui avait également pu observer l'étrange spectacle) avait prévenu la police cette nuit-là mais que celle-ci n'avait pas cru bon de prendre la nouvelle au sérieux.

Le matin, les témoins trouvèrent leur chien détaché ; celui-ci, contrairement à ses habitudes n'avait jappé à aucun moment de la nuit. Près du garage, ils trouvèrent un cercle de poudre blanche. M. X préleva un échantillon de cette substance dont l'analyse est actuellement en cours dans un laboratoire d'une université canadienne. A l'endroit où l'objet était posé, il y avait une trace très nette : celle-ci était encore visible un mois plus tard quand les enquêteurs se rendirent sur place. A cet endroit l'herbe était couchée dans tous les sens. Lors de l'enquête, on devait retrouver deux autres traces semblables à la première, avec une empreinte comme faite par un trépied.

M. et Mme X sont des jeunes mariés âgés de 25 ans qui ne s'étaient jamais intéressés de très près au phénomène OVNI. Le mari souffrit de violentes crises d'asthme durant la semaine qui suivit la nuit de leur exceptionnelle observation, tandis que son épouse eut à souffrir durant la même période d'un sommeil très agité et d'une nervosité excessive.

Michel Bougard.

UN ALLIAGE EXTRATERRESTRE ?

Il existe quelques cas dans la littérature ufologique où il est fait mention de la découverte dans des traces laissées par un OVNI

de fragments métalliques. Le plus connu de ces cas est certainement celui d'Ubatuba (Brésil) qui fut étudié par la commission Condon. Nous aurons l'occasion de revenir un jour sur ces phénomènes. Dans le « UFO Investigator » (revue du NICAP), de septembre 1974 (p. 4), on signale à ce propos une découverte importante qui mérite d'être vérifiée.

L'affaire date de 1958 et se situa en Suède. Deux hommes roulaient en voiture sur une route de montagne, lorsque le moteur de leur auto s'arrêta brusquement. A ce moment ils virent un objet « tomber du ciel » et venir atterrir devant eux. Ils remarquèrent que l'engin couvrait toute la largeur de la route et débordait même sur le terrain, de chaque côté. L'objet resta stationnaire durant quelques minutes, puis s'éleva pour disparaître dans le ciel. Les deux témoins sortirent alors de leur véhicule pour examiner le lieu d'atterrissage et ils trouvèrent l'air étouffant. L'herbe était écrasée et en poursuivant leurs recherches, ils découvrirent une petite pièce métallique de la taille de deux boîtes d'allumettes. La pièce était triangulaire, les côtés étaient arrondis, et selon les témoins, elle était « très chaude et lourde pour sa taille ».

Cet échantillon rare fut d'abord envoyé chez un métallurgiste qui ne put l'identifier. Plus tard, la pièce fut testée dans trois laboratoires différents de Suède mais là aussi les résultats ne furent guère concluants. Après avoir déconcerté les experts durant plusieurs années, une petite partie du métal fut envoyée aux Etats-Unis pour y être analysée. Et c'est ici qu'intervient une récente déclaration du Dr James Harder, professeur de génie civil à l'Université de Californie, à Berkeley.

Selon ce dernier, les tests préliminaires démontreraient « qu'il est plus que probable que la pièce métallique est d'origine extraterrestre ». Il ajouta : « La composition n'est pas étrange en soi et les éléments chimiques qui la composent nous sont familiers, mais sa densité est tout à fait anormale. Il s'agit d'un matériau extrêmement dur venant juste avant le diamant dans l'échelle des duretés ». Il serait intéressant maintenant de poursuivre l'analyse de cet échantillon afin d'en déter-

miner la structure. Nous espérons également qu'un rapport d'analyses détaillé sera publié d'ici peu de temps afin que chacun puisse se rendre compte si la pièce métallique trouvée en 1958 en Suède a réellement une origine extraterrestre.

OVNI AUTOUR D'UN PORTE-AVIONS AUX USA

Au début de 1974, un navire de guerre américain, un porte-avions, perdit un hélicoptère avec trois hommes à bord. Le bruit de la chute fut enregistré par le sonar d'un destroyer qui se rendit immédiatement sur les lieux de l'accident. Il l'atteignit en quelques minutes mais sur place, on ne devait rien retrouver : ni épaves, ni gilets de sauvetages, etc... Cependant les recherches continuèrent et, au cours de la seconde nuit, un des porte-avions s'arrêta sur les lieux du drame, quelque part au large des côtes de la Caroline. La proue du navire pointait vers le sud, la température était assez fraîche (5°C) et le ciel était parfaitement clair, sans lune. A l'horizon, à environ 16 km du porte-avions, on voyait quatre destroyers.

Selon le témoin qui rapporta les faits au NICAP, il était 21 h 00 quand un marin arriva en courant pour prendre un appareil photographique car il y avait 3 OVNI près du navire. Aussitôt, ils remontèrent sur le pont mais les objets avaient disparu. Cependant, on pouvait encore voir comme une trace de leur passage : une sorte de nuage circulaire de poussières lumineuses. Ce nuage, bien que brillant, ne l'était pas autant que les étoiles que l'on voyait parfaitement au travers. En absence de vent, le nuage se dispersa très lentement, en devenant de plus en plus ténu. Une demi-heure après la disparition des OVNI, il était toujours visible.

En remontant vers l'avant du navire, le témoin constata que ce nuage se trouvait à environ 150 ou 200 m du porte-avions, et qu'il devait avoir un diamètre d'une trentaine de mètres. Tout en circulant parmi plusieurs membres de l'équipage (un millier d'hommes à bord), il les questionna pour savoir si eux aussi avaient pu observer quelque chose.

Le premier témoin déclara par après : « Quelques aviateurs se trouvaient sur le pont au moment où les trois OVNI s'approchaient. Ils

venaient de l'est, sèrent à grande troyers que l'on deux secondes p nous. Ils s'arrêta tir, et ils restèrent à environ 150 m côtier (en raison demandé de con pas publier les r la région où les

« Les membres d server les objets semblant à la pla sphères oranges, neau rouge. Les tubérance, aucu cun bruit. Ils ava (soit environ 12 rent immobiles r de minutes à u 40 et 50°.

« Ce qui parut l çon dont ils part vol mais ils dis sur place. J'ai qui aurait pu m les objets avai pondirent la mē paru sur place, chose qui resta cent ».

Le lendemain m bon train sur le la journée, tous de garde furent quand le témoin amis au sujet c qu'en ce qui l s'était passé e cuter. De mēm coptère, ce ph Cette enquête vestigator, avri guère plus sur mière une attit rue, même dar de l'autruche sable, ou le re en niant puren

ns également
é sera publié
un puisse se
lique trouvée
t une origine

AVIONS AUX

guerre amé-
n hélicoptère
e bruit de la
ar d'un des-
ment sur les
en quelques
devait rien re-
e sauvetages,
es continuè-
e nuit, un des
ux du drame,
s de la Caro-
t vers le sud.
he (5°C) et le
s lune. A l'ho-
te-avions, on

les faits au
n marin arriva
ppareil photo-
l près du na-
sur le pont
u. Cependant,
une trace de
age circulaire
nuage, bien
t que les étoi-
t au travers.
e se dispersa
plus en plus
disparition des

navire, le té-
se trouvait à
avions, et qu'il
trentaine de
rmi plusieurs
ier d'hommes
savoir si eux
que chose.
près : « Quel-
ur le pont au
prochaient. Ils

venaient de l'est, en formant un V, et ils pas-
sèrent à grande vitesse très près des des-
troyers que l'on voyait à l'horizon. Une ou
deux secondes plus tard, ils étaient près de
nous. Ils s'arrêtèrent d'un coup, sans ralen-
tir, et ils restèrent sur place, à l'est du navire,
à environ 150 m au large du phare d'un port
côtier (en raison de sa position, le témoin a
demandé de conserver l'anonymat et de ne
pas publier les noms du porte-avions et de
la région où les faits se sont déroulés).

« Les membres de l'équipage qui purent ob-
server les objets les décrivent comme res-
semblant à la planète Saturne. Il s'agissait de
sphères oranges, très brillantes, avec un an-
neau rouge. Les objets n'avaient aucune pro-
tubérance, aucun hublot et n'émettaient au-
cun bruit. Ils avaient tous trois la même taille
(soit environ 12 m de diamètre) et ils restè-
rent immobiles pendant une bonne vingtaine
de minutes à une élévation comprise entre
40 et 50°.

« Ce qui parut le plus stupéfiant, c'est la fa-
çon dont ils partirent, ils ne reprirent pas leur
vol mais ils disparurent, en s'évanouissant
sur place. J'ai essayé de trouver quelqu'un
qui aurait pu me dire dans quelle direction
les objets avaient disparu, mais tous me ré-
pondirent la même chose : les OVNI ont dis-
paru sur place, le temps d'un éclair. La seule
chose qui restait était ce nuage phosphores-
cent ».

Le lendemain matin, les conversations allaient
bon train sur les événements de la nuit. Dans
la journée, tous les officiers qui n'étaient pas
de garde furent convoqués à une réunion, et
quand le témoin interrogea un officier de ses
amis au sujet des OVNI, celui-ci lui répondit
qu'en ce qui le concernait, rien de tel ne
s'était passé et qu'il ne fallait plus en dis-
cuter. De même que la disparition de l'héli-
coptère, ce phénomène est resté inexpliqué.
Cette enquête du NICAP (extraite de UFO In-
vestigator, avril 1974, p. 1) ne nous apprend
guère plus sur le cas, mais elle met en lu-
mière une attitude que nous pensions dispa-
rue, même dans les milieux militaires : celle
de l'autruche qui s'enfonce la tête sous le
sable, ou le refus de voir les choses en face
en niant purement et simplement les faits.

Gisèle Nachtergaël.

UNE « COURONNE VOLANTE »

EN AUTRICHE

Le 26 mars 1973, M. A., qui désire garder
l'anonymat en raison de diverses railleries
dont il fut la victime après son observation,
quittait comme chaque jour son domicile si-
tué dans les faubourgs ruraux, au sud-ouest
de la ville de Graz (Autriche). Il était en-
viron 05 h 00 et M. A. se rendait à son tra-
vail à l'usine Puch, à Graz-Thondorf. Selon
la station météorologique de Graz-Thalerhof,
le ciel de ce début de printemps était à
50 % couvert de nuages, il n'y avait pas de
vent et une légère brume flottait dans l'air ;
la visibilité pouvait atteindre un maximum de
7 km.

Après avoir pris le chemin habituel, M. A.
arrivait juste au pont de Puntigam qui tra-
averse la Mur et conduit à Thondorf, et ve-
nait d'avoir parcouru 500 m quand il aper-
çut que subitement la route et l'air ambiant
étaient éclairés par une lueur bleue. Le té-
moin crut d'abord à la présence d'un quel-
conque véhicule, mais il changea rapidement
d'avis quand il vit un objet volant glisser
dans le ciel, au-dessus d'une ligne à haute
tension. Cet objet s'approchait du témoin
avec une vitesse constante, comparable à un
planeur qui s'apprête à atterrir, l'avant pointé
vers le sol.

Le témoin décrit l'objet comme étant de
la dimension d'une automobile moyenne, co-
loré en bleu, et terminé par quatre ou cinq
pointes en forme d'éventail. Ces pointes
étaient attachées à une sorte de parallélipi-
pède (une « boîte ») dont les coins étaient
plutôt arrondis ; à l'avant on distinguait com-
me un rebord.

Voyant que le phénomène s'approchait de
lui, M. A., qui se déplaçait à vélo, pédala de
plus belle pour s'en éloigner tellement il
était décontenancé par cette apparition : il
n'eut jamais vraiment peur mais ressentit
une étrange sensation d'insécurité.

Arrivé à un coin de la route, il regarda au-
tour de lui et vit l'objet qui volait maintenant
parallèlement à la route et très près du sol.
C'est alors que le témoin vit une rangée de
8 à 10 points fixes rouges, nettement dé-

coupés sur la masse, comme de petites coupes qui émettaient une lumière rouge très vive qui tranchait sur le bleu du reste de l'objet. Tout à coup l'objet vira d'un côté et s'éteignit sans qu'aucun bruit ne fut perçu, en laissant toute la zone dans l'obscurité la plus totale, comme à l'habitude.

Il est évidemment dommage qu'une telle observation n'eut qu'un seul témoin, mais l'heure matinale explique une telle situation. L'enquête fut menée par Ernst Berger et son équipe en Autriche. Il y a actuellement une grande activité ufologique en Basse-Autriche (depuis 1972, et qui s'est poursuivie en 1973 et aujourd'hui encore) et nous espérons pouvoir vous informer sur d'autres cas encore plus intéressants d'ici peu de temps.

Alice Ashton.

HUMANOIDES A BORD D'UN OVNI A CASALE (ITALIE)

Les événements se sont déroulés le mardi 16 avril 1974, vers 01 h 00 du matin. M. Mauro Bellingeri, un industriel de Casale âgé de 26 ans, et son épouse, Mme Carla Farè, regagnaient leur domicile, une belle villa située à Santa Maria del Tempio, village se trouvant à quelques kilomètres du centre de Casale Montferrato (près du Pô, province d'Alexandrie, dans le Piémont), sur la route menant à Frassinetto. En arrivant chez eux, ils remarquèrent un objet étrange dans le ciel qui venait de s'immobiliser au-dessus du toit de leur maison. Restés près de la voiture, ils purent observer l'objet pendant quelques minutes et ils remarquèrent ainsi la présence de trois (peut-être quatre) êtres à l'intérieur de l'engin. Ensuite l'OVNI se mit en mouvement et prit la direction de Milan (vers le nord-est) en continuant d'évoluer à basse altitude.

L'enquête a été menée par la section du Piémont du « Centro Ufologico Nazionale » (CUN) et publiée dans la revue italienne « Notizario UFO », n° 62, avril-juin 1974. En voici les conclusions.

CUN : M. Bellingeri, voulez-vous nous raconter votre version des faits ?

M. Bellingeri : Après avoir passé la soirée en

compagnie de quelques amis dans un dancing, mon épouse et moi-même avons regagné notre domicile à bord de notre voiture. Soudain, lorsque nous étions arrivés à 400 m de la voiture, notre attention fut attirée par un objet lumineux. Je ne pus évaluer son altitude mais je me souviens qu'il devait se trouver assez haut. Arrivés dans notre propriété, mon épouse s'écria : « Il fonce vers nous », mais il s'arrêta d'un seul coup à 12 ou 13 m d'altitude. J'arrêtai le moteur de la voiture juste devant la porte du garage et je descendis pour mieux observer. Ma femme fit de même. L'objet était absolument immobile et n'émettait aucun bruit. On voyait l'habitacle, rond, et à l'intérieur, on distinguait trois ou quatre personnages casqués. Autour de l'habitacle, il y avait un autre disque, séparé, avec de petites lampes rouges, vertes et jaunes, qui tournoyaient lentement. Il y avait un déplacement d'air mais le silence était total.

CUN : Les lumières étaient-elles fixes ou mobiles ?

M. B. : Elles semblaient tournoyer comme les feux des voitures de police.

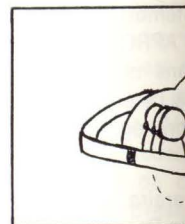
CUN : Comment avez-vous réussi à voir l'habitacle ?

M. B. : Il était illuminé à l'intérieur, et de plus il y avait les phares de la « tour » (en face de la maison des témoins, se trouve un chantier de construction de la nouvelle autoroute qui passera à Casale ; sur ce chantier, il y a un pylône muni de plusieurs phares destinés à l'éclairer).

CUN : L'habitacle était-il complètement transparent ?

M. B. : Non, il était obscur dans le fond et là on voyait bouger quelque chose, mais je ne saurais dire quoi. Dans la partie de l'habitacle qui nous faisait face, on voyait distinctement les êtres, leurs casques et quelque chose à hauteur de leur bouche, comme une muselière. A l'intérieur du casque, on ne voyait rien. Je ne peux dire si c'était des êtres comme nous. A un certain moment, le « casque » qui se trouvait le plus près de nous s'est tourné en notre direction et en même temps, nous avons vu 4 ou 5 jets de flammes sous l'appareil. Ma femme s'est alors enfuie vers la maison. Le disque extérieur, celui sur lequel

Croquis de l'objet
(Document CUN).



se trouvait les plus rapidement sans déplacement au porte-bagages tomber. L'objet continuait d'ém

CUN : Quelles p de l'objet ?

M. B. : L'habitacle d'environ 10 m, avait été de 2 naient l'impression des casques à celles des ca

CUN : Quelle é sous l'engin ?

M. B. : Une cou Je ne les vis c mouvement puis contraire, je c ment même lo ma vue. Tandis mières se sont comme elles m but de l'observa loin.

CUN : Chez vo qui vit ou ente

M. B. : Ma bell entendu le bru gissait d'un avi

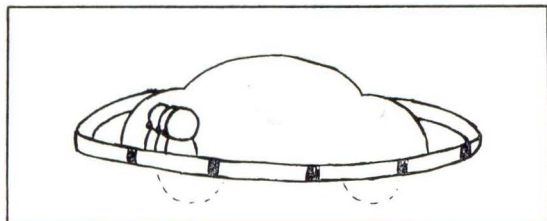
CUN : Avez-vo troubles suite a culier à la vue.

M. B. : Absolu et je me sens t je suis encore

CUN : Avez-vo la partie inférie

M. B. : Non, el ne voyait que

Croquis de l'objet et de ses occupants casqués.
(Document CUN).



se trouvait les lumières, se mit à tourner plus rapidement et à siffler. Il y eut un puissant déplacement d'air et je dus m'agripper au porte-bagages de la voiture pour ne pas tomber. L'objet s'éloigna très rapidement en continuant d'émettre un sifflement.

CUN : Quelles pouvaient être les dimensions de l'objet ?

M. B. : L'habitable devait avoir un diamètre d'environ 10 m, la hauteur la plus grande pouvait être de 2 m, car les « hommes » donnaient l'impression d'être assis. Les dimensions des casques devaient être semblables à celles des casques de nos astronautes.

CUN : Quelle était la couleur des flammes sous l'engin ?

M. B. : Une couleur normale : jaune-orange. Je ne les vis que lorsque l'objet se mit en mouvement puis, elles ont disparu. Mais au contraire, je continuai d'entendre le sifflement même lorsque l'objet eut disparu de ma vue. Tandis que l'objet s'éloignait, les lumières se sont fondues en une bande rouge, comme elles m'étaient apparues au tout début de l'observation, alors que l'objet était au loin.

CUN : Chez vous, y eut-il quelqu'un d'autre qui vit ou entendit quelque chose ?

M. B. : Ma belle-mère et mon beau-frère ont entendu le bruit mais ils ont pensé qu'il s'agissait d'un avion.

CUN : Avez-vous ressenti des effets ou des troubles suite à votre observation ? En particulier à la vue.

M. B. : Absolument rien. Je vois très bien et je me sens tout à fait normal. Evidemment, je suis encore un peu ému et nerveux.

CUN : Avez-vous noté des particularités sur la partie inférieure de l'objet ?

M. B. : Non, elle était tout à fait obscure. On ne voyait que l'anneau qui tournait. Mon

épouse, quant à elle, semble avoir vu quelque chose.

Mme B. : Lorsque l'objet s'est arrêté juste au-dessus de notre maison, il m'a semblé voir une sorte de trépied sous l'objet. On aurait dit deux demi-cercles. Ensuite, ils sont rentrés et je n'ai plus rien vu.

CUN : Vous avez un chien. N'a-t-il pas eu un comportement étrange ce soir-là ?

M. B. : Non, il a été très calme et il n'a même pas aboyé.

Commentaires

La bonne foi et la sincérité des témoins sont évidentes. Leur témoignage fut d'ailleurs confirmé par la suite, par M. Enrico Giaroli, 23 ans, habitant Via Liutprando, 28, à Casale. Celui-ci, en compagnie de son père, tous deux passionnés d'astronomie, observèrent, le même soir et dans la direction de Santa Maria del Tempio, un objet lumineux (l'observation se fit à l'aide d'un binoculaire).

Quelques jours plus tard, la presse fit allusion à la découverte de traces sur le pare-brise de la voiture de M. Bellingeri, mais après enquête, il semble que celles-ci ne peuvent provenir de « scories » rejetées par l'engin et ceci pour les raisons suivantes :

1. les traces sont situées en un point du pare-brise difficilement accessible par des scories en provenance de l'objet dans sa phase de décollage ;

2. on n'a pas découvert d'autres traces sur l'automobile. Elle n'a subi aucun dommage. Il est facile de comprendre que si l'objet avait rejeté quoi que ce soit, la carrosserie aurait certainement subi quelques dommages et que les traces n'auraient pas été limitées au pare-brise.

Quelques jours plus tard (le 21 avril, vers 20 h 30), et pratiquement dans la même région, M. Marco Tomasone, son épouse et leur fils, observèrent un objet circulaire le long de la route menant à S. Giovannino. M. Tomasone téléphona immédiatement à M. Luigi Angelino, correspondant à Casale du journal « La Gazzetta del Popolo ». Ensuite, ils retournèrent ensemble sur les lieux de l'observation et virent nettement l'objet toujours au même endroit. L'objet était circulaire avec comme une « tache » proéminente au

centre ; il paraissait lumineux parce qu'il réfléchissait la lumière de la lune ou alors parce qu'il était entouré d'une zone lumineuse. Les témoins eurent des difficultés pour estimer les dimensions de l'engin. Il s'éloigna rapidement en direction du Pô après cinq minutes d'observation.

Rita Franco.

UNE DATE A RETENIR

Pour tous ceux qui en auraient le temps et les moyens, nous vous annonçons qu'un important congrès international consacré à l'ufologie sera organisé à Sao Paulo (Brésil) durant la première quinzaine de septembre 1975. Le journal « O Globo » (de Sao Paulo) du 19 janvier dernier publiait la nouvelle en ces termes :

« Le professeur J. Allen Hynek, astrophysicien de la Northwestern University, et ancien consultant auprès de l'U.S. Air Force pour les questions relatives aux OVNI, sera le président d'honneur du 1^{er} Congrès Interaméricain d'Ufologie qui se tiendra à Sao Paulo dans

la première quinzaine de septembre prochain. Certains représentants de l'APRO, une des plus importantes organisations non gouvernementales spécialisées dans l'étude du problème des OVNI, participeront également à ce congrès.

« Le professeur Flavio A. Pereira, président de la « Comissao Brasileira de Pesquisa Confidencial dos Objetos Aereos nao Identificados » (CBPCOANI) et organisateur du congrès, a déclaré que deux autres colloques seraient organisés en marge du congrès international. L'un serait réservé aux militaires et il serait tenu à huis clos sous la présidence du général Moacyr de Mendonça Uchoa, tandis que l'autre serait destiné aux universités brésiliennes et aux sociétés scientifiques nationales. Lors des débats du congrès principal, le professeur Hynek abordera les aspects de l'ufologie qui intéressent la sécurité et jettera les bases d'une collaboration avec les autorités brésiliennes en ce qui concerne les études scientifiques menées sur la question des OVNI, leurs occupants et les phénomènes connexes.

Réunion publique le samedi 27 septembre à Liège

En raison de la période des vacances qui s'annonce (pour notre imprimeur également) et du surcroît de travail que nous apporte l'élaboration d'un numéro spécial, nous vous demandons de prendre note immédiatement de la date de cette réunion publique.

Notre Société a évolué ces derniers mois et de nouveaux collaborateurs sont venus nous rejoindre. D'autre part, faute de place, il ne nous a pas toujours été possible de publier certaines informations. C'est afin de vous rencontrer que nous vous proposons une nouvelle présentation de la SOBEPS.

Afin de satisfaire nos amis liégeois sans cesse plus nombreux, cette réunion se tiendra à Liège, Hôtel des Comtes de Mean, Mont-St-Martin, 13, le SAMEDI 27 SEPTEMBRE prochain, de 15 h 00 à 18 h 00. Participation aux frais : 25 FB (membres et non membres).

M. De Broeck y présentera son détecteur magnétique, le Professeur A. Meessen parlera des perspectives d'avenir de la recherche ufologique, tandis que M. Vertongen, aidé par M. Abrassart, fera le point sur les enquêtes menées récemment en Belgique. M. Bourtembourg exposera l'état de nos relations avec les pays d'Amérique Latine, M. Bougard fera un bilan des énigmes de la primhistcire et des contacts que la SOBEPS a entretenu avec quelques grands chercheurs mondiaux, et terminera en envisageant l'évolution de la revue. Cette présentation sera suivie d'un débat libre au cours duquel nous essayerons de répondre à toutes vos questions.

Signalons d'autre part que les ouvrages mentionnés dans notre « Service Librairie » seront mis en vente sur place, et que cette réunion n'est pas uniquement réservée aux membres de la SOBEPS : n'hésitez pas à y amener vos amis.

« Selon le professeur... devrait aussi viser... tastique qui s'est... Il est plus que j... disparaître ce côté... à éloigner beaucoup... de objective de... VI^e Colloque Brésil... vembre 1974, une... mis de jeter les b... brésilienne charg... maines de la phys... ser l'étude des OV... (D'après le journa... 10/01/75 ; commu... chi).

EST-CE POSSIBLE

Dans notre n° 16... part de la mort d... lant que si son n... à l'histoire de l'é... pas moins vrai... authentique sava... physique contem... geable. Notre an... est chargé des... Sud, vient de n... particulièrement

Dans une lettre... de nos correspo... res, de Gravatay... nier faisait men... à l'organisme a... par le professeur... datée du 1^{er} fév...

« ...il y a peu,

des OVNI non... en compagnie... Paz Garcia. Les... seraient entrés... Dr Condon ava... que du Sud en... Brésil, mais im... vation, il serait... Nous avons de... tions complém... obtenir ni cor... dire, si la nou... 1^{er} avril, nous... vous en faire p...

bre prochain.
RO, une des
non gouver-
étude du pro-
également à

ra, président
esquisa Con-
ao Identifica-
teur du con-
es colloques
u congrès in-
aux militaires
ous la prési-
le Mendonça
t destiné aux
sociétés scien-
ébats du con-
ynek abordera
intéressent la
une collabora-
nes en ce qui
es menées sur
cupants et les

ge

t du surcroît
prendre note

us rejoindre.
informations.
OBEPS.

Liège, Hôtel
0 à 18 h 00.

des perspec-
sart, fera le
de nos rela-
staire et des
inera en en-
duquel nous

mis en vente
PS : n'hésitez

« Selon le professeur F.A. Pereira, ce congrès devrait aussi viser à détruire l'image de fantastique qui s'est créée autour de l'ufologie. Il est plus que jamais nécessaire de faire disparaître ce côté fantastique qui continue à éloigner beaucoup de scientifiques de l'étude objective de ces phénomènes. Lors du VI^e Colloque Brésilien qui s'était tenu en novembre 1974, une des résolutions avait permis de jeter les bases d'une nouvelle société brésilienne chargée d'exploiter certains domaines de la physique pouvant faire progresser l'étude des OVNI ».

(D'après le journal « O Globo » de Sao Paulo, 10/01/75 ; communication de Mme Irène Gran-
chi).

EST-CE POSSIBLE ?

Dans notre n° 16 (p. 20), nous vous faisons part de la mort du Dr Condon en vous rappelant que si son nom est malheureusement lié à l'histoire de l'étude des OVNI, il n'en restait pas moins vrai qu'avec lui disparaissait un authentique savant dont la contribution à la physique contemporaine est loin d'être négligeable. Notre ami Claude Bourtembourg, qui est chargé des relations avec l'Amérique du Sud, vient de nous signaler une information particulièrement étonnante.

Dans une lettre que nous avait envoyée l'un de nos correspondants au Brésil (M. J.V. Soares, de Gravatay, Rio Grande do Sul), ce dernier faisait mention d'une nouvelle adressée à l'organisme auquel il appartient (I.C.C.S.) par le professeur S. Reyna. Dans une lettre datée du 1^{er} février 1973, ce dernier écrivait : « ...il y a peu, le **Dr Condon aurait observé des OVNI** non loin du lac Illimani, au Pérou, en compagnie du chercheur péruvien Carlos Paz Garcia. Les engins vus par le Dr Condon seraient entrés et sortis des eaux du lac. Le Dr Condon avait prévu un périple en Amérique du Sud en passant par l'Argentine et le Brésil, mais immédiatement après son observation, il serait rentré aux USA... ».

Nous avons depuis tenté d'avoir des informations complémentaires mais nous n'avons pu obtenir ni confirmation, ni démenti. A vrai dire, si la nouvelle nous était parvenue un 1^{er} avril, nous aurions longtemps hésité à vous en faire part. Quoi qu'il en soit, vraie ou

fausse, l'information n'est pas impossible en soi, et si elle est authentique, il faut seulement déplorer que le Dr Condon n'ait pas fait son observation cinq années plus tôt, avant la publication de son fameux rapport

L'OVNI DU 25 AVRIL :

LA DESINTEGRATION D'UN SATELLITE MILITAIRE AMERICAIN

Paris 7 mai (communiqué AFP — 139).

Le groupement d'étude sur les objets volants non identifiés « Lumières Dans La Nuit » (1) affirme mercredi dans un communiqué, à la suite d'indications qui lui ont été fournies par des astronomes, que l'objet volant non identifié aperçu par plusieurs témoins le 25 avril au soir n'était en fait que la désintégration dans les premières couches de l'atmosphère d'un satellite militaire de l'armée de l'air américaine. Ce satellite décrivait une orbite légèrement rétrograde du sud-est au nord-ouest. Sa désintégration, affirme « Lumières Dans La Nuit », a été visible de Saint-Etienne à Calais. Elle a été précédée par un éclat brillant à l'est de Paris et s'est terminée à 20 h 52, heure à laquelle le satellite s'est désintégré en plusieurs morceaux. « De nombreux témoins, dont un délégué régional de notre groupement, ont pu observer le phénomène », conclut le communiqué. Nous remercions M. Jean-Claude Bourret de nous avoir aimablement transmis celui-ci.

(1) LDNL, Les Pins, 43400 Le Chambon-sur-Lignon, France.

Nos enquêtes

Avril 1974 : Alerte en Pays Noir.

omis que le narrateur était lui-même et non moi ». Kazantsev m'a également dit que ses tentatives pour trouver les sources réelles de l'affaire n'ont abouti qu'à la revue « UFO-Nachrichten », et que d'après lui, il s'agit là d'une « fantaisie sans base solide ».

Voilà donc la vérité sur l'entretien entre von Däniken et Kazantsev. Et tenant compte des arguments avancés par Gordon Creighton, je crois que nous pouvons ranger le cas de Bayan-Khara Uula parmi les impostures qui, hélas, jalonnent trop souvent le chemin de nos recherches en ce domaine. D'ailleurs, quand on sait que le point de départ de l'affaire se trouve dans une publication ouest-allemande, « Das Vegetarische Universum » (4), on se souviendra que les journaux de ce pays ont fabriqué un autre faux célèbre qui a fait couler des flots d'encre : la soucoupe volante qui s'était soi-disant écrasée dans le Spitzberg en 1952.

On ne peut que regretter ces pratiques qui éloignent de l'étude du problème des OVNI et des mystères de l'archéologie beaucoup de ceux qui pourraient y apporter leurs lumières, sinon la lumière.

Ion Hobana.

Exerçant son rôle d'information vis-à-vis du public, la presse belge rapporta une fois de plus des phénomènes de type OVNI qui se sont déroulés dans la nuit du samedi 20 au dimanche 21 avril 1974 (1). Ces événements font suite à plusieurs observations qui eurent lieu la semaine précédente, principalement dans le ciel namurois (2), et ce qui au début paraissait assez anodin prit rapidement une ampleur telle qu'il fallut de nombreux mois à plusieurs enquêteurs pour se faire une idée complète des incidents (3).

On se souviendra que les événements du 14 avril couvraient un espace géographique assez étendu, avec une concentration autour de Namur. Ici la localisation géographique se situe au nord et au sud de Charleroi, mais la principale difficulté résulte du manque de fil conducteur pouvant rattacher les observations l'une à l'autre. En effet, s'il fut rapidement possible de définir un axe Nord-Sud sur lequel se répartissent les lieux d'observations, la chronologie demeure quelque peu incohérente ; il faudrait admettre que plusieurs OVNI présentant des caractéristiques identiques auraient été observés, hypothèse que le nombre même des observations rend assez fragile.

Une seconde hypothèse ne ferait intervenir qu'un seul engin survolant d'abord Jumet et Lodelinsart, il réapparaîtrait ensuite à Mellet pour redescendre vers le sud au-delà de Charleroi (voir figure 2). On peut enfin supposer la présence de deux objets différents dans le ciel carolorégien, ce que ne démentiraient pas les observations de MM. Labenne et Méni à Marcinelle (14 et 15).

Avant de poursuivre, il nous faut faire une très importante mise au point : les incidents se sont accompagnés de bruits émis par les engins, bruits que de nombreux témoins décrivent comme assimilables à ceux des sirènes des voitures de police américaines, comme on peut les entendre dans certains films policiers. Or nos propres unités de police et de gendarmerie sont équipées de ce genre de sirène d'avertissement, et à l'époque qui nous occupe, cet équipement était tout à fait récent et le public n'y était pas habitué. Faut-il en conclure que les témoins ont été abusés par des essais de ce nouveau matériel ? Nous pensons que non :

- 1° Le bruit, tout en évoquant fortement celui des sirènes en question, n'était pas identique (plus rapide et plus harmonieux).
- 2° Mais surtout, nous avons interrogé les différents services publics possédant des véhicules équipés de ces sirènes : aucune voiture de pompiers équipée de cette façon n'était en mission le 21 avril aux heures indiquées. Quant à la gendarmerie mobile, elle n'utilise ce matériel que sur les grands axes routiers, et certainement pas en pleine ville au mi-

(1) • Journal et Indépendance du 24 avril 1974 ; Nouvelle Gazette du 26 avril 1974.

(2) • INFORESpace n° 20 pp. 26 et suivantes.

(3) • Ont participé à ces enquêtes : Mmes Abrassart et Nardi, Mlle Franco, MM. Abrassart, Lebon, Parisseaux, Theys, Toussaint, Vertongen ; dessins : G. Buisseret.

4. Das Vegetarische Universum, UFO-Nachrichten, n° 95/64. D'autres revues ont plus tard repris l'information : BUFOL, n° 4, mars-avril 1965 ; ainsi que le regretté Ivan T. Sanderson dans son ouvrage « More Things » (pp. 125-128).

Figure 1

TABLEAU I :

	N°	LIEU
1	Ixelles	
2	Ixelles	
3	Jumet	
4	Lodelinsart	

TABLEAU II :

5	Mellet
6	Mellet
7	Mellet
8	Gosselies
9	Jumet
10	Jumet
11	Jumet
12	Jumet
13	Jumet
14	Marcinelle
15	Marcinelle
16	Loverval
17	Couillet

(a) • Demanden

(c) • Changeme

lieu de la nuit tel ne s'est p
3° L'audition de tains cas de et là encore l'OVNI que plus fort si l' avec son éloi
4° Enfin, quelq ment, diverse mettre nos e Dampremy, l enregistrer l temps qu'il à faible dista Chacun s'ac qu'à aucun produit et mineux !

(4) • Ce témoi lecteurs

vis-à-vis du public, de plus des phénomènes déroulés dans la nuit du 20 au 21 avril 1974 (1). Ces observations, qui ont été, principalement, au début paraissent une ampleur telle que plusieurs enquêteurs des incidents (3).

Le 14 avril, la nuit a été assez étendue, la température était fraîche. Ici la localité est au nord et au sud, la difficulté résulte du fait qu'il fut rapidement difficile de rattacher les observations à l'incident d-Sud sur lequel se basent, la chronologie des caractéristiques, il faudrait admettre que les hypothèses que le phénomène est assez fragile.

Il paraît intervenir qu'un incident à Mellet et Lodelinsart, il faut redescendre vers la figure 2). On peut voir deux objets différents qui ne démentiraient pas Labenne et Méni à

Il faut faire une très importante : les incidents se sont accompagnés de bruits que de nombreux témoins ont assimilés à des avions américains, dans certains films de police et de genre de sirène d'aviation, cet équipement et le public n'y était pas, que les témoins ont vu le nouveau matériel ?

Il faut faire une très importante : les incidents se sont accompagnés de bruits que de nombreux témoins ont assimilés à des avions américains, dans certains films de police et de genre de sirène d'aviation, cet équipement et le public n'y était pas, que les témoins ont vu le nouveau matériel ?

Il faut faire une très importante : les incidents se sont accompagnés de bruits que de nombreux témoins ont assimilés à des avions américains, dans certains films de police et de genre de sirène d'aviation, cet équipement et le public n'y était pas, que les témoins ont vu le nouveau matériel ?

Il faut faire une très importante : les incidents se sont accompagnés de bruits que de nombreux témoins ont assimilés à des avions américains, dans certains films de police et de genre de sirène d'aviation, cet équipement et le public n'y était pas, que les témoins ont vu le nouveau matériel ?

Il faut faire une très importante : les incidents se sont accompagnés de bruits que de nombreux témoins ont assimilés à des avions américains, dans certains films de police et de genre de sirène d'aviation, cet équipement et le public n'y était pas, que les témoins ont vu le nouveau matériel ?

Figure 1

TABLEAU I : LE 20 AVRIL 1974

N° LIEU	T E M O I N S		HEURE	DUREE	INDICES		SENS DU DEPLACEMENT
	Nbre total	Principal			CR	ET	
1 Ixelles	2	Debeys	23:30	± 4'	3	(b)	N.N.O. vers S.S.E.
2 Ixelles	3	Mme V.	23:30	± 4'	3	2	N.N.O. vers S.S.E.
3 Jumet	5	K.D. (a)	23:45	1'30"	3	2	N vers S
4 Lodelinsart	2	Theys	23:55	± 4"	(b)	(b)	N vers S

TABLEAU II : LE 21 AVRIL 1974

5 Mellet	2	Breton	± 00:15	2'	3	(b)	N vers S
6 Mellet	2	Grumiaux	± 00:20	30"			N vers S
7 Mellet	4	Delaire	± 00:20	1'			N vers S
8 Gosselies	2	Vanderclausen	± 00:20	± 1'	3	3	erratique (c)
9 Jumet	3	Raczynski	00:24	1'20"	(b)	(b)	erratique (c)
10 Jumet	2	M.B. (a)	± 00:30	20"			N.O. vers S.E.
11 Jumet	3	C.J. (a)	± 00:30	30"			N.O. vers S.E.
12 Jumet	2	L.G.	± 00:30	± 4"			O. vers E.
13 Jumet	4	Boulu	± 00:30	± 20"			O. vers E.
14 Marcinelle	1	Labenne	± 00:30	30"	3	3	erratique (c)
15 Marcinelle	10	Meni	00:30	10'	3	3	erratique (c)
16 Loverval	3	Lamy	± 00:30	± 45"	3		arrêt et S.-N.
17 Couillet	5	Dussart	± 00:30	± 1'30"	(b)	(b)	arrêt et S.-N.

- (a) • Demandent l'anonymat. Identité connue de la SOBEPS. (b) • Indéterminable suivant les critères de Poher.
(c) • Changements de direction entrecoupés d'arrêts brusques.

lieu de la nuit sauf cas d'extrême urgence. Rien de tel ne s'est produit entre le 20 et le 21 avril.

3° L'audition des bruits a été accompagnée dans certains cas de l'observation concomitante d'un OVNI, et là encore les témoins sont formels : c'est de l'OVNI que provenait ce son de sirène, devenant plus fort si l'OVNI approchait, diminuant rapidement avec son éloignement.

4° Enfin, quelques mois plus tard, le 15 août exactement, diverses observations vinrent une fois de plus mettre nos enquêteurs sur la brèche. Un témoin de Damprémy, M. Hannot, réussit à cette occasion à enregistrer le fameux bruit en question en même temps qu'il observait, avec d'autres témoins, l'OVNI à faible distance (4).

Chacun s'accordera, croyons-nous, pour admettre qu'à aucun moment une sirène de gendarmerie n'a produit et ne produira en même temps un OVNI lumineux !

- (4) • Ce témoignage sera présenté en détails à nos lecteurs dans un prochain numéro.

Cette nuit du 20 avril, le ciel était dégagé ou très peu nuageux par endroits. La température, plutôt fraîche, était normale pour la saison. La journée avait été ensoleillée. Le vent, modéré à fort, soufflait du nord-nord-est.

Les premiers témoignages furent recueillis au sud de Bruxelles, à proximité du Bois de la Cambre, où de vastes portions de forêt sont visibles des immeubles résidentiels d'où eut lieu la première série d'observations.

Nous trouvons ensuite des témoins à Mellet, petit village situé au nord de Charleroi (à 16 km), dont le cadre calme est très recherché par les citadins qui en ont fait une sorte de cité dortoir. Bien que traversé par la Nationale 5, Mellet a conservé un caractère typiquement rural.

A partir de là, le phénomène se manifesta au-dessus des zones industrielles et urbaines de Charleroi et des communes voisines. Il serait vain de chercher à dresser la liste complète des industries de la zone carolorégienne qui font partie du bassin sidérurgique riverain de la Sambre. Au nord de Charleroi, aux limites des communes de Gosselies et de Jumet ap-

paraissent des zonings où des entreprises de moyenne importance jouxtent des sociétés de constructions métalliques.

L'aérodrome de Charleroi-Gosselies groupe les seules usines de construction d'avions, de révision et d'essais en vol, de notre pays.

Le secteur de l'électricité est également très bien représenté, et plusieurs centrales fonctionnent à partir des gaz de récupération provenant des hauts fourneaux.

Un réseau ferroviaire extrêmement dense dessert toute cette région qui est en outre traversée par de grands axes internationaux.

La Sambre et le canal de Charleroi-Bruxelles, qui a été récemment porté au gabarit de 1350 tonnes, sont les seules voies fluviales du secteur.

La grande banlieue de Charleroi est aussi traditionnellement connue pour l'exploitation de ses bassins houillers, malheureusement aujourd'hui pratiquement désaffectés, et de nombreux crassiers truffent cette région, justifiant son surnom de « Pays-Noir ».

Le sous-sol, criblé de galeries, regorge de grisou et l'ensemble de la zone n'est qu'une succession de failles géologiques.

Description de la première série d'observations.

1. IXELLES

Cette nuit-là, M. et Mme De Beys, habitant à Ixelles, venaient de se coucher, M. De Beys précédant de peu son épouse. La fenêtre et le volet étaient ouverts, et seule une tenture les protégeait de la fraîcheur nocturne. Il était environ 23 h 30 lorsque le couple entendit un sifflement bizarre ne ressemblant à rien de connu. Intriguée, Mme De Beys se leva mais, le temps de franchir la porte fenêtre donnant sur l'extérieur, le bruit avait cessé ; elle jeta un coup d'œil vers la gauche, ne remarqua rien d'anormal. De l'autre côté par contre, elle aperçut une clarté blanche à l'extrémité du bâtiment, bien qu'il n'y eut aucun réverbère ni éclairage quelconque à proximité. Deux minutes passèrent ainsi sans incident. A ce moment, le son insolite se fit à nouveau entendre sur la droite, et en même temps la clarté disparut ; il s'agissait d'un bruit modulé, de fréquence très rapide, d'une tonalité comparable à celle d'une sirène d'ambulance, bien que moins puissante. Le son se rapprocha et sembla passer au-dessus de l'appartement ; à ce moment le témoin dit avoir ressenti « un choc électrique » assez bref qui l'a ébranlée quelques instants tandis que le son s'éloignait vers la gauche, vers le sud-sud-est, en direction du champ de courses de Boitsfort (5).

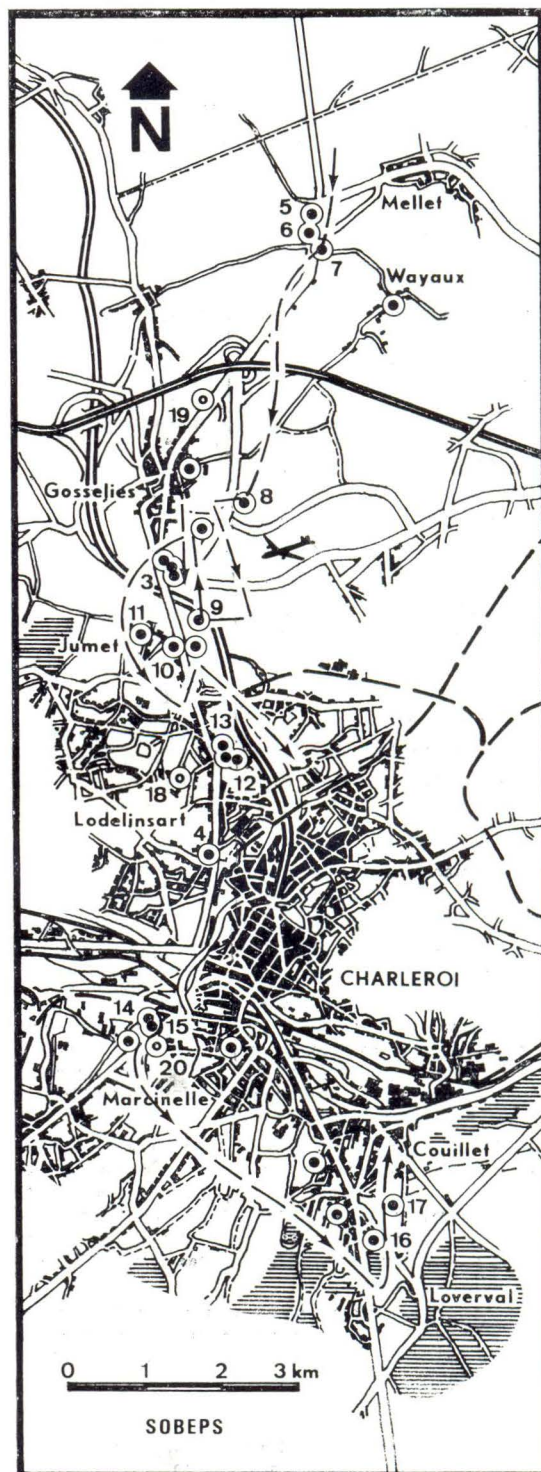
Le témoin retourna se coucher. Longtemps encore, avant de s'endormir, elle évoqua le phénomène avec son mari.

2. IXELLES

Le témoignage de Mme De Beys est confirmé par

(5) • Noter la proximité avec le lieu du quasi-atterrissage du 2 décembre 1973 (voir INFORESpace n° 14, pp. 43 et suivantes).

Figure 2



celui de deux autres entre 23 h 30 et 23 h 45, lors de l'émission de télévision. Au même moment, les témoins compa- raient un hélicoptère et de Boitsfort, soit ve-

A environ 100 mètres, il était dans sa salle par un bruit insolite, dirigea vers la fer- rection du sud-est, mais sans rien ap-

Ce témoin décrit un objet qui s'atténua vers Soignes. Il persista le témoin fit la soucoupe volante, qui promena, entendu et que (nous retrouvons de cette même n-

3. JUMET

Il était mainte- nant une jeune fille, Mlle K.D. se trou- roport, à la limi- et de Jumet. L du terrain d'avis- fés par la prési- tation.

Après avoir par- lés, Mlle K.D. quelques instan- sement qu'elle fils téléphoniqu- rapidement po- ferait une sirè- une direction- te phase dura- le fut suivie d- Ensuite, l'atte- éveillée par c- augmenta rap- que la lumière- loration verdè- elle se leva, à 250 m envir- de la chaussè- leur verte illu- rent égal à faibles haute- resta fixe e- comparable de 30 secon- et fila en c- constante. Notre enquê- buée à l'ob- ration des- quels sont- qui se trou-



celui de deux autres habitantes du même immeuble : entre 23 h 30 et 23 h 45, Mmes V. et R. suivaient une émission de télévision sur la deuxième chaîne française lorsque subitement l'image de l'écran fut brouillée. Au même moment se fit entendre un bruit que les témoins comparèrent à celui qui serait émis par un hélicoptère et qu'elles situèrent dans la direction de Boitsfort, soit vers le sud-sud-est.

A environ 100 mètres de là, Mme Lebugle, qui se trouvait dans sa salle de séjour, fut à son tour intriguée par un bruit insolite provenant de l'extérieur. Elle se dirigea vers la fenêtre, l'ouvrit et regarda dans la direction du sud-est, d'où le bruit semblait provenir, mais sans rien apercevoir d'anormal.

Ce témoin décrit le bruit comme un sifflement continu qui s'atténuait en s'éloignant vers la Forêt de Soignes. Il persista environ deux ou trois minutes et le témoin fit la réflexion suivante : « On dirait une soucoupe volante ». A noter que le mari de cette dame, qui promenait le chien non loin de là, n'a rien entendu et que l'animal resta parfaitement calme (nous retrouvons ce détail dans d'autres témoignages de cette même nuit).

3. JUMET

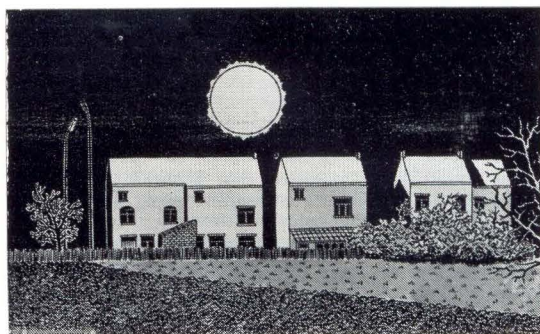
Il était maintenant 23 h 45. Notre témoin suivant est une jeune fille de 17 ans, qui a demandé l'anonymat. Mlle K.D. se trouvait à ce moment à hauteur de l'aéroport, à la limite exacte des communes de Gosselies et de Jumet. L'endroit est très calme, car les bruits du terrain d'aviation et de la société Fairey sont étouffés par la présence heureuse de bosquets d'ornementation.

Après avoir passé la soirée en compagnie de ses parents, Mlle K.D. se retira pour la nuit et lut encore quelques instants. Elle entendit alors une sorte de crissement qu'elle compara au bruit que font parfois les fils téléphoniques ; faible à l'origine, il s'amplifia très rapidement pour ressembler vaguement à celui que ferait une sirène de voiture de police américaine, dans une direction d'environ 62° d'azimut, au nord-est. Cette phase dura environ 40 secondes, et il semble qu'elle fut suivie d'un court moment de silence.

Ensuite, l'attention de la jeune fille fut à nouveau éveillée par cette modulation sonore dont le volume augmenta rapidement ; en même temps, elle constata que la lumière éclairant sa chambre avait pris une coloration verdâtre tout à fait insolite. Plus qu'intriguée, elle se leva, regarda par la fenêtre close et aperçut à 250 m environ, sur sa droite et semble-t-il, au-dessus de la chaussée de Bruxelles, « un gros ballon de couleur verte illuminant le paysage, d'un diamètre apparent égal à 3 ou 4 fois celui de la pleine lune », à faible hauteur du toit des maisons (fig. 3). L'objet resta fixe et stable ; il émettait un volume sonore comparable à celui d'un petit hélicoptère. Au bout de 30 secondes environ, l'OVNI démarra brusquement et fila en direction du sud-est, avec une luminosité constante.

Notre enquête a fait ressortir que la luminosité attribuée à l'objet provenait sans nul doute de la coloration des carreaux de la chambre du témoin, lesquels sont de couleur verte. La mère de Mlle K.D., qui se trouvait dans une chambre voisine opposée à

Figure 3



celle de sa fille, n'a rien observé d'anormal. Elle a par contre parfaitement entendu le bruit décrit précédemment, qu'elle dit animé de modulations rapides. Durée d'audition : 30 secondes environ. Enfin, un troisième témoin demeurant à proximité, M. D.D. nous a fait la même déclaration, et un autre couple du même endroit, M. et Mme G.L., témoins auriculaires également, sont sortis de leur maison sans rien apercevoir. Les dimensions réelles de l'objet, telles que nous avons pu les calculer à partir de repères, se rapprochent de 11 m.

4. LODELINSART

Vers 23 h 55, M. et Mme Theys étaient couchés lorsqu'ils perçurent également, pendant 4 à 5 secondes, cette modulation sonore donnant l'impression d'un déplacement très rapide. La lampe de chevet baissa fortement d'intensité lumineuse lors de ce passage.

Description de la deuxième série d'observations.

Cette seconde série est beaucoup plus importante que la première.

5. MELLET

Les témoins suivants sont M. Henry Breton, technicien en électro-mécanique, et son épouse, commerçante ; le couple, âgé de la cinquantaine, est estimé du voisinage. Vers 00 h 15, ce 21 avril, les époux étaient au lit depuis une dizaine de minutes environ, lorsqu'ils entendirent un bruit qui leur parut assez lointain. Selon Mme Breton, le bruit au début ressemblait « au bourdonnement d'une mouche » ; suivant son mari, « à celui d'un moulin métallique pour enfant ». En fait, dit-il, le son était assez aigu, avec des « ondulations » ; il semblait « être lancé ». Chaque modulation durait moins d'une demi-seconde, et les témoins éprouvèrent des difficultés pour définir les différentes tonalités. Le déplacement du bruit suivait sensiblement la N 5, dans le sens Bruxelles-Charleroi (axe : 7° N et 167° S). Il semble que la source émettrice se situait à 50 m d'altitude. Le bruit s'amplifia pour devenir assourdissant, terrible même, « bien plus fort que celui d'un avion volant bas », nous dit Mme Breton, qui ajouta : « Je fus prise de tremblements et ne pouvais me lever, j'avais comme un poids sur la poitrine ». Les témoins ne constatèrent aucune vibration des vitres. M. Breton se leva et jeta un coup d'œil par la fenê-

tre de la chambre, située à l'arrière de l'habitation. A cette heure de la nuit, l'éclairage public ne fonctionnait plus ; il constata à sa grande surprise que son jardin et les prés environnants étaient éclairés comme en plein jour. La clarté n'était pas blanche, mais un peu jaunâtre, et pas du tout comparable au rayonnement des ampoules électriques ou tubes à néon, et ne variait pas d'intensité. Elle éclairait une maison peinte en blanc distante d'environ 150 m, ainsi qu'une rangée d'arbres.

Ouvrant la fenêtre, M. Breton se pencha au dehors et s'aperçut que l'origine de la lueur semblait se situer du côté de la chaussée de Bruxelles. Il changea alors de pièce et se dirigea vers une autre chambre, située en façade. Déjà l'intensité du bruit diminuait, alors qu'elle était restée constante au cours de la phase précédente. Ayant ouvert la fenêtre, le témoin aperçut à nouveau cette étrange lueur qui entretemps s'était déplacée de pair avec le bruit et semblait suivre le tracé de la chaussée ; elle était située au-dessus du plus proche tournant et disparaissait. Le bruit par contre était encore fort audible, mais diminuait progressivement pour devenir de plus en plus lointain. Pendant toute la durée de l'observation, la lueur n'a pas varié d'intensité.

Le phénomène décrit peut se décomposer comme suit :

- 1° Approche du bruit : 45 secondes.
- 2° Observation de la lueur : 30 secondes.
- 3° Disparition du bruit : 40 secondes.

Les Breton possèdent un excellent chien de garde, un doberman géant. Le chien couchait à l'extérieur ; il n'a aboyé à aucun moment.

M. Breton est ancien prisonnier de guerre et nous a fait le commentaire suivant : « Lors de mon emprisonnement en Allemagne, j'ai subi les bombardements américains ; eh bien, ceci m'a « fichu » la frousse bien plus fortement qu'aucun d'eux ».

Il semblerait que l'incident se soit accompagné d'effets au sol : une bande de terrain de 2 m de large sur 8 m de long, à usage de potager, a rapidement dépéri, après que la végétation ait anormalement roussi au cours de la semaine suivante, et les témoins ont dû arracher les plants qui s'y trouvaient et rebêcher la terre. Ceci a malheureusement été fait avant notre visite.

6. MELLET

Toujours à Mellet, M. Willy Grumiaux, âgé de 23 ans, demeure non loin du domicile des époux Breton. Son grand-père et lui-même furent également témoins du phénomène décrit ci-dessus.

Le témoignage de M. Willy Grumiaux confirme les déclarations des témoins précédents. Etudiant en médecine, il nous apporta les précisions suivantes qui expliquent de façon très critique les troubles qu'il a lui-même ressentis :

Lorsque le bruit devint intense, voire insoutenable, il déclara avoir été incapable de se lever, comme si un « courant nerveux » lui parcourait le corps au point qu'il s'est senti figé, véritablement paralysé. M. Grumiaux pense qu'il s'agissait d'une frayeur panique anormale, allant jusqu'à dire qu'elle a pu être inten-

tionnellement provoquée (par des ultra ou infrasons ?). Il n'avait jamais ressenti cela jusqu'alors, et bien que n'ayant pas été agressé, il voulut se saisir de sa carabine, mais fut dans l'impossibilité d'y parvenir. Il eut l'impression que cette chose bruyante toute proche était animée de tournolements.

Les parents du témoin dormaient dans la même maison, à l'arrière. Ils n'ont rien entendu. Son grand-père, âgé de 78 ans, qui se trouvait dans une chambre voisine, a nettement entendu le son décrit, n'a pas ressenti de frayeur particulière, mais n'a pu se lever. La famille Grumiaux possède trois chiens, qui n'ont absolument pas réagi au cours de l'incident.

7. MELLET

A ces témoignages, il faut ajouter celui de Mme Delaire, qui aperçut une tache lumineuse en mouvement sur le sol et entendit un bruit modulé, ainsi que celui de Mme Bouffloux, demeurant à Wayaux, qui entendit, venant de la direction de Mellet, un son très syncopé (« wiou-wiou ») se déplaçant parallèlement à la Chaussée de Bruxelles.

De plus en plus, le phénomène se rapprochait des zones industrielles de Charleroi. Un témoin, qui exige malheureusement l'anonymat le plus complet, nous a affirmé avoir aperçu une lueur jaune clair accompagnée d'un chuintement puissant ; cette observation, peut-être importante, est tronquée par l'esprit taiseux et le manque de collaboration du témoin, et son seul intérêt est d'être sur une trajectoire nous conduisant plus au sud. Elle se trouve d'ailleurs confirmée par celle de Mme L.V. qui habite dans un quartier résidentiel très moderne, en plein centre de Gosselies.

Mme L.V. travaille dans un restaurant, et ce soir-là, un peu après minuit, elle regagnait son domicile, ses prestations terminées.

Sur le point d'arriver chez elle, elle entendit « un bruit électronique assourdissant et modulé », prit peur et se précipita vers l'escalier menant à son appartement. Là, brusquement, une fois la porte refermée, elle n'entendit plus rien. Sans s'arrêter, elle courut prévenir son mari, et ouvrit la fenêtre donnant sur la rue : le bruit avait cessé. Il provenait d'une direction d'azimut 7°.

8. GOSSELIES

Les époux Vanderclausen, qui habitent à proximité, venaient de rentrer chez eux et s'apprêtaient à se coucher. Il était environ 00 h 20. Brusquement, ils entendirent un son modulé (« you-you ») venant de l'Est dans leur direction. Laissons à M. Vanderclausen le soin de nous narrer son aventure :

« Réellement intrigué, je courus à la fenêtre de notre chambre, située au premier étage, et vis aussitôt une lueur jaune clair qui se dirigeait vers nous. Elle prit rapidement la forme d'une sorte ballon ovale de 10 m de long sur 2,50 à 3 m d'épaisseur qui se stabilisa à une centaine de mètres, presque à la hauteur de la cime des arbres d'un petit bosquet situé de l'autre côté de la Chaussée de Bruxelles (N 5). Le bruit avait une tonalité grave qui devint rapidement insupportable, muant rapidement ma stupéfaction en véritable angoisse. Pendant 30 secondes environ, cette forme ovale aux contours nets et de couleur jaune clair, resta immobile au même endroit, et nous avons pu

voir qu'elle entraînait des corps de cet en-
une tache plus
Le paysage tou-
nosité qui éclai-
L'OVNI monta
ment sur place,
rection de l'aér-
départ, la lumi-
modification ; le
Rapidement, no-
re de la maison
larmoyaient d'av-

Il s'agit de tout
(type 1 dans la
traces au sol e-
mineuse du phé-
ver de plus amp

9. JUMET

Si nous prolong-
diquée par les é-
à un petit bois,
lement, nous a-
puisqu'il s'agit
la base de Flore-

L'adjudant Racz-
retour de son ré-
« wiou-wiou » (s-
venait troubler l-
Ce bruit s'intens-
fort que le té-
éveil.

L'adjudant Racz-
calme et réfléch-
sion de son ré-
surmonter sa fra-
constituer les fai-

« Intrigué, mais
vant mon gara-
« wiou-wiou » tra-
venir de la direc-
mençai à être
bruit augmentait
puis me dépassa
presqu'à la ve-
moi. J'eus alors
cloche formée d-
de mes poumo-
l'extérieur, me
(expression du
devenir insuppo-
apparu tandis q-
semble, vers la
lisation et le c-
écoulées. A mo-
que le volume s-
se stabiliser, c-
le bruit garda u-
de tonalité qu-
qui me parut
ment que je si-

• vers la Stati-

ultra ou infra-
jusqu'alors, et
voulut se saisir
sibilité d'y par-
chose bruyante
nents.

s la même mai-
Son grand-père,
ne chambre voi-
rit, n'a pas res-
pu se lever.
hiens, qui n'ont
cident.

lui de Mme De-
e en mouvement
é, ainsi que celui
aux, qui entendit,
son très syncopé
ment à la Chaus-

rapprochait des
témoin, qui exige
complet, nous a
clair accompa-
ette observation,
ar l'esprit taiseux
moins, et son seul
nous conduisant
rs confirmée par
un quartier rési-
e de Gosselies.

nt, et ce soir-là,
son domicile, ses

entendit « un bruit
», prit peur et se
son appartement.
fermée, elle n'en-
purt prévenir son
la rue : le bruit
ction d'azimut 7°.

tent à proximité,
s'apprêtaient à se
squement, ils en-
) venant de l'Est
Vanderclausen le

fenêtre de notre
t vis aussitôt une
rs nous. Elle prit
on ovale de 10 m
qui se stabilisa à
la hauteur de la
situé de l'autre
5). Le bruit avait
ement insupporta-
en véritable an-
ron, cette forme
uleur jaune clair,
t nous avons pu

voir qu'elle entourait un engin d'aspect métallique. Le corps de cet engin était lisse et de couleur gris acier ; une tache plus foncée occupait la partie supérieure. Le paysage tout entier rayonnait une très forte luminosité qui éclairait jusqu'à l'intérieur de nos pièces. L'OVNI monta ensuite à la verticale, resta un moment sur place, puis fila comme un trait dans la direction de l'aérodrome de Gosselies. Au moment du départ, la luminosité et le bruit ne subirent aucune modification ; le bruit cessa dès que l'engin eut filé. Rapidement, nous avons gagné notre jardin à l'arrière de la maison, sans plus rien apercevoir. Nos yeux larmoyaient d'avoir fixé cette lumière intense ».

Il s'agit de toute évidence d'une rencontre rapprochée (type 1 dans la classification Hynek) ; il n'y a pas de traces au sol et il semble évident que l'intensité lumineuse du phénomène empêcha les témoins d'observer de plus amples détails.

9. JUMET

Si nous prolongeons la trajectoire qui nous est indiquée par les époux Vanderclausen, nous aboutissons à un petit bois, dénommé « Bois du Comte ». Là également, nous avons un témoin, et il est de qualité, puisqu'il s'agit d'un militaire de carrière travaillant à la base de Florennes.

L'adjudant Raczyński attendait ce soir-là chez lui le retour de son fils. Il est 00 h 24, lorsqu'il entendit un « wiou-wiou » (semblable au cri de la chouette) qui venait troubler le calme de la nuit.

Ce bruit s'intensifia très rapidement et devint tellement fort que le témoin eut l'attention spécialement en éveil.

L'adjudant Raczyński est un personnage extrêmement calme et réfléchi. Son sens de l'observation, la précision de son récit, et le courage dont il fit preuve pour surmonter sa frayeur nous aidèrent énormément à reconstituer les faits :

« Intrigué, mais pas encore inquiet, je suis sorti. Devant mon garage, j'entendais toujours les mêmes « wiou-wiou » très puissants et rapides qui semblaient venir de la direction du Bois du Comte. Je ne commençai à être effrayé que lorsque je réalisai que le bruit augmentait d'intensité, semblant venir vers moi, puis me dépasser pour se stabiliser derrière la maison, presque à la verticale, apparemment très proche de moi. J'eus alors l'impression de me trouver sous une cloche formée d'un bruit ouateux et enveloppant. L'air de mes poumons me paraissait comme aspiré vers l'extérieur, me passant par la bouche et les oreilles (expression du témoin). Le bruit s'est amplifié jusqu'à devenir insupportable ; un écho très sonore est alors apparu tandis que le son se déplaçait, à ce qu'il me semble, vers la Station de Gosselies. Entre la stabilisation et le départ, 20 secondes environ s'étaient écoulées. A mesure de l'éloignement, il me sembla que le volume sonore décroissait progressivement pour se stabiliser, créant un curieux effet d'écho. Ensuite, le bruit garda un volume constant, avec des variations de tonalité qui le rendaient insupportable dans ce qui me parut une succession de courbes de déplacement que je situe ainsi :

• vers la Station de Gosselies (azimut 350°) ;

• vers le centre de Jumet (azimut 288°) ;

• vers l'Ouest de Lodelinsart (azimut 192°).

Ensuite, le son décrut pour prendre la direction de Châtelet. C'est à ce moment que mon fils arriva. La première question qu'il me posa était : « Que fais-tu, tu cherches la soucoupe ? ».

Le jeune homme venait de quitter sa fiancée, et remontait la Chaussée de Bruxelles entre 00 h 20 et 00 h 30, lorsqu'il entendit brusquement un bruit semblable à celui des sirènes équipant les voitures de la police américaine. Voici ce que nous déclara ce témoin :

« Le bruit venait de derrière moi, mais en haut, et se rapprochait. Il se répercutait sur le pignon des maisons de la rue et m'était renvoyé, et comme je ne pouvais en trouver l'origine, je décidai de ne plus y faire attention. Arrivé dans les champs, je l'entendais toujours, mais moins fort ; il s'amplifia à nouveau près du terrain de football. Une nouvelle fois, j'essayai de le localiser, mais sans y parvenir. Il redevenait plus fort, donnant l'impression d'un son ouaté et modulé qui disparut dans la direction de Gilly-Jumet (Houbois). Le lendemain, ma fiancée me demanda si je n'avais rien entendu d'anormal après l'avoir quittée la veille. Sur ma réponse affirmative, elle m'expliqua qu'elle avait entendu la même chose que moi ». Son père, qui est dans l'aviation depuis 25 ans, assimile l'effet qu'il a ressenti à celui que produit la perte d'altitude dans un avion non pressurisé.

Fait remarquable, ce bruit très puissant n'a pas été entendu de tous : l'épouse de l'adjudant Raczyński qui dormait à l'étage, situation qui la rendait donc plus proche du bruit que lui, n'a strictement rien entendu, malgré qu'elle ait le sommeil léger. Les voisins non plus n'ont rien entendu, et leurs chiens n'ont pas aboyé.

Notons encore, pour accréditer le sérieux de ce militaire, qu'il a demandé à la presse de publier une rectification suite à un compte rendu erroné de son témoignage (6).

10. JUMET

A 600 mètres de l'endroit du précédent témoignage réside M. B., âgé de soixante ans. Le témoin était couché mais ne dormait pas, lorsqu'il entendit « un bruit d'abeilles multiplié par cent » et réveilla son épouse. Tous deux se précipitèrent vers la fenêtre qu'ils ouvrirent. Le bourdonnement était saccadé, au rythme de deux périodes par seconde ; il fut entendu pendant 20 secondes environ.

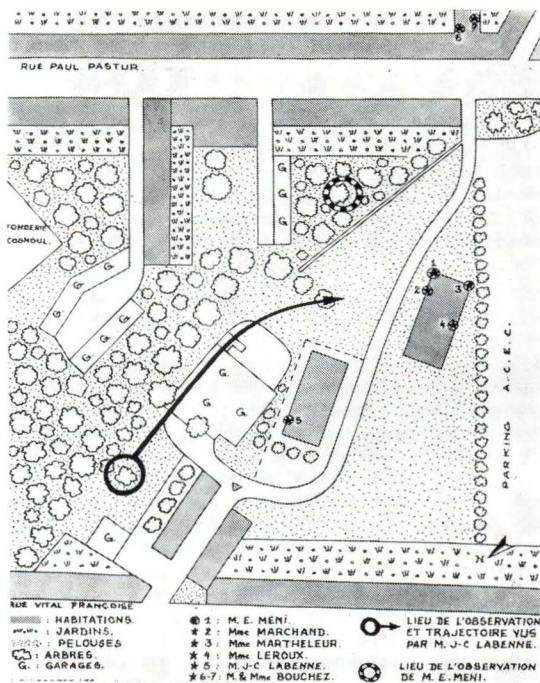
11. JUMET

Toujours à Jumet, un groupe de trois témoins qui festoyaient tardivement à l'occasion d'une communion, perçurent eux aussi cette source sonore très particulière. Il s'agit de Mmes C.J., F.P. et de M. R.J. Ces témoins auriculaires donnent certains détails qui méritent d'être rapportés :

Mme C.J. : Nous sortions, et j'ai entendu une sorte d'ululement semblable au cri que poussent les enfants lorsqu'ils jouent aux Indiens, mais beaucoup

(6) • Journal et Indépendance du 30 avril 1974.

Figure 4



plus puissant. Je n'ai pas eu peur, c'est un peu comme si j'avais été immobilisée un court instant. Puis tout a cessé ».

Mme F.P. : « J'allais sortir lorsqu'un bruit qui semblait venir de partout à la fois me surprit au moment où je franchissais la porte. J'ai eu l'impression d'être clouée au sol l'espace de quelques secondes, jusqu'au moment où le bruit s'est atténué. Je n'avais jamais rien entendu de tel, et ne l'ai plus entendu depuis ».

M. R.J. : « Je prenais l'air dans le jardin lorsqu'un ululement qui allait en augmentant et me paraissait venir de l'hôpital civil de Jumet, attira mon attention. Je n'en fus pas effrayé, mais très impressionné au moment où le son passa au-dessus de ma tête. Quelques secondes plus tard, le bruit s'éteignait en direction de Hamendes ».

12. JUMET

Plus près de Charleroi, M. L.G., qui est taximan à Jumet, était stationné au coin de la rue Paul Pastur et vers 00 h 30, il écoutait la radio stéréo incorporée à son véhicule. Le son de ce puissant récepteur (2 x 10 watts) fut tout à coup progressivement couvert par un bruit modulé qui dura quelques secondes. Sortant de son taxi, le témoin remarqua à faible distance une camionnette dont les gendarmes étaient occupés à regarder le ciel, ainsi que des enfants et des riverains de la rue Pierre Hans.

A ce moment, le témoin dut partir en course, ce qui mit fin à son audition. Le lendemain, son père lui déclara avoir lui aussi entendu ce bruit.

13. JUMET

Toujours à Jumet, M. Roger Boulu était toujours debout lorsqu'il entendit soudain venant de loin un bruit qui ressemblait un peu à celui que fait une sirène de voiture de police américaine, mais dont les modulations étaient à la fois plus rapides et plus puissantes. Intrigué, il écouta attentivement. C'est alors qu'il vit accourir vers lui ses voisins d'en face, M. et Mme J.C. Un manteau hâtivement jeté sur leurs vêtements de nuit témoignait de leur précipitation. Mme Boulu précisa : ils sont arrivés en criant : « Il y a une soucoupe volante ! ». M. J.C. a précisé : « J'étais en train de me raser, et mon rasoir électrique a émis des étincelles » (?) (7). M. C. est alors allé s'entretenir avec des gendarmes dont la camionnette était stationnée à l'angle de la rue de Remoncheval.

Le bruit continua à s'amplifier et M. Boulu vit alors le ciel se teinter progressivement d'une coloration rose-verte qu'il ne put comparer à rien de connu.

Cette lumière paraissait se déplacer de pair avec la source sonore en direction de Gilly. Luminosité et bruit cessèrent instantanément. Nous avons vainement essayé d'obtenir de M. J.C. d'autres détails, mais ce témoin s'est refusé à toute déclaration qui aurait pu nous éclairer.

Le phénomène va alors traverser des zones à plus forte densité démographique de Charleroi et, paradoxalement, les témoignages cessent. Ils reparaissent à Marcinelle, où ils sont extrêmement importants car l'OVNI est très proche et bien observé.

14. MARCINELLE

M. Jean-Claude Labenne est étudiant et habite un appartement situé dans un des buildings du Parc de la Villette (voir figure 4). Il est rentré chez lui aux environs de 00 h 30.

« Toute la famille dormait. En passant dans le living non éclairé, j'aperçus par la fenêtre, un peu sur la gauche de mon champ de vision, une masse sombre (figure 5) qui se découpait nettement devant les cimes d'une rangée de peupliers située à un peu plus de cinquante mètres. Un léger sifflement aigu, non modulé, se faisait entendre. Aussitôt, je me suis approché de la baie vitrée donnant au nord-est (azimut 65°) et j'ai observé.

D'une longueur apparente de 25 cm à bout de bras, l'objet se tenait dans une position immobile à peu près horizontale, à une altitude comparable à la mienne (25 mètres du sol). La forme était allongée, assez étroite ; la partie supérieure paraissait convexe aux extrémités ; celle du dessous était droite ou légèrement concave. Sur le dessus, au milieu, il y avait une protubérance pouvant figurer un dôme un peu plus large qu'il n'était haut, et d'un diamètre équivalent à peu près au cinquième de la longueur totale. Sous la partie gauche de la base, je ne saurais préciser exactement où, se trouvait un petit appendice de forme rectangulaire. Il n'y avait pas de séparation entre le dôme et le corps de l'engin. La zone où il stationnait était complètement occultée, si bien qu'il appa-

(7) • A rapprocher du phénomène signalé en 4.

Figure 5

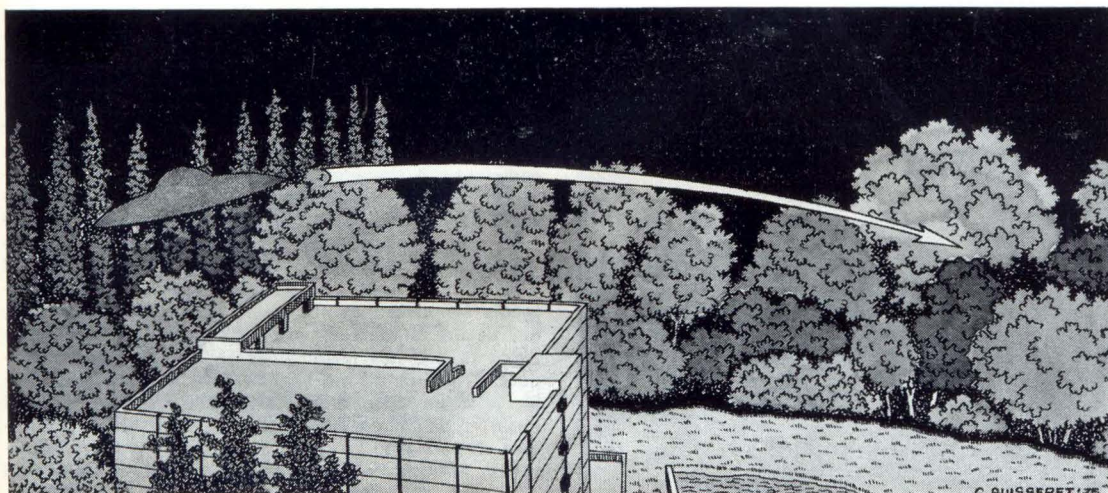


raissait de reflet. C'était une assistance mais présenter si pendant un flement ces lentement v peu comme d'arbres qu prochain de ce qui don tale était l pas de mo déplacemen cours duqu environ (so km/h). A ce fenêtre. Imr mais il avai d'attente sa cher ».

Bien que M la troisième ces pour modificali ses évoluti timation de une taille a tains points 50 m entre diamètre ré qu'en fait l et par con de parallax de repère s ainsi que filmés par vision « Sé Meessen, a

15. MARCINELLE
Nous pass

Figure 5



raissait de couleur gris-mat, très sombre, sans aucun reflet. C'était un objet d'apparence solide, d'une consistance matérielle, et pourtant, je ne saurais me représenter sa troisième dimension. J'ai observé ainsi pendant un peu plus de 20 secondes. Ensuite, le sifflement cessa d'un coup, et l'objet se mit à avancer lentement vers la droite, en douceur, sans à-coups, un peu comme s'il glissait. Il passa devant une rangée d'arbres qui prolongeait celle des peupliers, se rapprochant de la sorte sensiblement du building sud, ce qui donne à supposer que sa trajectoire horizontale était légèrement courbe ou oblique. Il n'y eut pas de modifications de perspective au cours de ce déplacement, qui dura une dizaine de secondes, et au cours duquel il parcourut une centaine de mètres environ (soit avec une vitesse de 10 m/sec ou 36 km/h). A ce moment, il fut caché par l'angle de la fenêtre. Immédiatement, je suis sorti sur le balcon, mais il avait déjà disparu. Après une minute ou deux d'attente sans nouvel incident, je suis allé me coucher ».

Bien que M. J.C. Labenne ne puisse se représenter la troisième dimension de l'objet, il y a de fortes chances pour que celui-ci fût circulaire puisqu'aucune modification de perspective n'a été notée au cours de ses évolutions. Le témoin reste très prudent dans l'estimation de ses dimensions réelles ; si nous admettons une taille apparente de 25 cm établie à partir de certains points de repère, et une distance maximale de 50 m entre le building et la rangée de peupliers, le diamètre réel serait de 25 m minimum. Nous pensons qu'en fait l'objet devait se trouver à moins de 50 m, et par conséquent être plus petit, du fait de l'erreur de parallaxe causée par la mesure à partir de points de repère situés derrière lui. Signalons que ce témoin, ainsi que l'adjudant Raczynski furent interrogés et filmés par la RTB à l'occasion de l'émission de télévision « Sérieux ou pas ? » à laquelle, outre le Pr. Meessen, assistaient MM. Poher et Guérin.

15. MARCINELLE

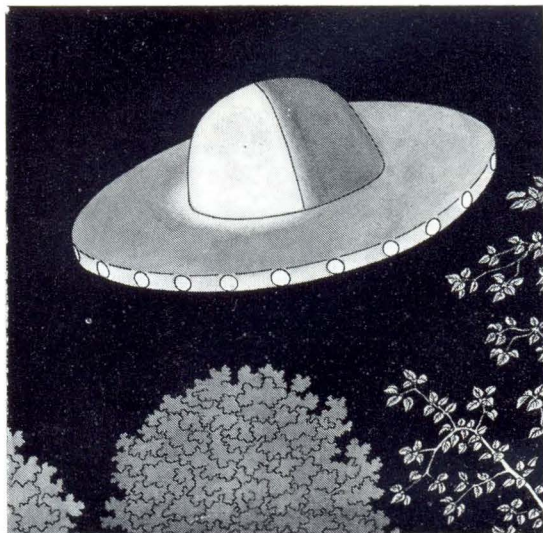
Nous passons à présent à un autre témoignage impor-

tant : c'est celui de M. Eric Méni (16 ans) et de sa mère, domiciliés dans le deuxième building du complexe urbain de la Vilette (voir figure 5).

Eric Méni : « Je dormais, lorsqu'aux environs de 00 h 30, je fus réveillé par un sifflement comparable à ceux émis par les fusées qu'on voit évoluer dans les films de science-fiction (sic). C'était un bruit aigu et modulé, d'une fréquence plus rapide que celle des sirènes d'ambulance ; il était si fort, que je pensai aussitôt que la source émettrice devait se situer à quelques mètres à peine de la fenêtre. Une lueur claire, assez douce, de couleur gris blanc éclairait faiblement ma chambre. Pendant un bon moment, je suis resté sans réaction, puis me suis dressé sur le lit de mon frère, qui était absent. Mais je ne vis rien d'anormal.

Il y avait à peu près une minute que j'écoutais ce ullement, et je finis par m'approcher de la fenêtre. A ce moment, j'ai vu l'objet, et j'ai eu tellement peur, que j'ai aussitôt appelé ma mère. L'OVNI stationnait juste devant moi, vers l'Est (azimut 80 à 85°), à une distance d'environ 30 mètres du building, et un peu plus haut que l'endroit où je me trouvais, à 20 ou 25 mètres de hauteur, juste au-dessus d'un bouquet d'arbres. Il était animé d'un léger mouvement de tangage latéral et se composait d'un « plateau » à base plate et elliptique, surmonté d'une coupole elliptique également. Il se présentait dans une position légèrement inclinée, en sorte que je n'en distinguais pas le dessous, et pouvait mesurer environ 5 mètres dans sa longueur, pour une hauteur que j'estime à 3 mètres. Le plateau, de couleur gris sombre, mesurait environ 40 cm d'épaisseur, et portait une série de lumières, au nombre de 10 ou 15, régulièrement espacées, de couleur jaune-verte et rouge, qui ne ressortaient pas de la tranche ; elles y étaient plutôt encastrées. Elles étaient fixes, non aveuglantes, et ne rayonnaient pas autour de l'objet. Il m'est impossible de dire s'il y avait une progression dans la disparition de ces lumières. La coupole faisait corps avec le plateau, mais une séparation y était nettement visible. Le dôme

Figure 6



mesurait environ 2,5 m dans son plus grand diamètre, et autant pour la hauteur. Il était divisé en deux parties par une séparation verticale : celle de gauche était jaunâtre, très claire et lumineuse, comme si, transparente, elle avait été éclairée de l'intérieur (voir figure 6). Ce n'était sans doute qu'une impression, car je n'ai rien vu à l'intérieur, et la partie arrière n'était pas visible au travers. La zone de droite paraissait sombre, de la même couleur que le plateau, avec toutefois des reflets clairs qui émanaient de la partie gauche. Ces reflets apparaissaient également sur le plateau jouxtant la zone éclairée.

Le sifflement s'intensifia soudain, sans pour autant devenir plus aigu ni plus rapide. La coupole se mit à tourner très vite sur elle-même, dans un sens que je ne puis préciser (8). Puis l'objet s'éleva brusquement, à une vitesse vertigineuse, suivant un angle de 60 à 80°, et en moins de deux secondes, il avait disparu. Ici non plus, je ne puis dire dans quelle direction il partit, étant donné la rapidité de ce départ ; il est possible que le sifflement ait encore persisté une à deux secondes. Je me rappelle par contre que la fenêtre vibra brièvement, comme lorsqu'un avion franchit le mur du son, mais moins fort. Ce fait se produisit entre le moment où le son augmenta d'intensité et celui où l'OVNI disparut. C'est à ce moment que ma mère entra dans ma chambre. Je tremblais de tout mon corps tellement j'avais eu peur ».

Mme Martheur (mère d'Eric Méni) : « Mon mari étant absent, je me trouvais seule dans ma chambre. Je ne dormais pas. A un certain moment, j'entendis un sifflement modulé, qui devenait de plus en plus aigu,

(8) • Suivant d'autres observations, ce sens est habituellement anti-horlogique, ce qui expliquerait que le témoin ne puisse le préciser, vu son caractère « non naturel ». Voir aussi (16).

(9) • Comparer avec (1, 5 et 6).

et je crus qu'il s'agissait d'une voiture munie d'un nouveau système d'avertissement sonore. Ce fond sonore, bien que très proche, était impossible à localiser. Il persistait depuis une ou deux minutes, lorsque Eric m'a appelé. Je crus qu'il était malade, et me suis levée. Quand j'arrivai dans sa chambre, il se tenait debout devant la fenêtre, les mains accrochées au radiateur ; il tremblait de tout son corps. A ce moment, le bruit venait de cesser. J'ai jeté un coup d'œil au dehors, sans rien voir d'anormal dans le ciel. Eric m'expliqua ce à quoi il avait assisté, et je regagnai ma chambre 4 ou 5 minutes plus tard. Il était alors 00 h 35. Au bout de quelques instants, j'entendis à nouveau ce sifflement, non modulé cette fois, qui devint rapidement suraigu. Après une minute ou deux, je me suis levée, mais je n'ai rien aperçu depuis la fenêtre de ma chambre. Je décidai alors d'aller jeter un coup d'œil dans celle de mon fils. Lui aussi entendait ce sifflement, qui était très net, constant, et paraissait se situer à l'aplomb de notre immeuble. Je retournai me coucher, puis, comme le sifflement persistait toujours, je revins près d'Eric. A ce moment, le bruit s'arrêta net et une lumière blanche se forma progressivement, devenant très intense jusqu'à violemment éclairer la pièce. Puis la lumière diminua progressivement, et finit par s'éteindre complètement.

On aurait dit que cette lumière avançait, pour reculer ensuite. Ce phénomène dura une dizaine de secondes ; puis, après un délai de 30 secondes, il se répéta de façon identique. Ensuite, nous n'avons plus rien vu ni entendu, et sommes retournés nous coucher ».

Deux autres témoignages intéressants proviennent également de ce complexe résidentiel :

Mme Marchand (20 ans - coiffeuse) :

Elle s'était couchée entre 22 h 30 et 23 h 00 et dormait lorsqu'elle fut réveillée par un bruit étrange. Elle prit peur, ferma les yeux quelques secondes, et ressentit aussitôt des maux de tête et une forte impression de chaleur. Ce malaise n'était pas provoqué par le bruit seul, mais par une sensation étrange « comme si une présence étrangère s'était trouvée dans ma chambre ».

Le son était net et très puissant, sans pour autant être assourdissant ; il ressemblait en fait au sifflement tout proche qu'aurait émis une sirène de voiture de police américaine, quoique ses modulations étaient plus rapides. Le volume de la fréquence montante atteignait les aigus, celui de la fréquence descendante était plus faible et plus grave. Le témoin eut l'impression que la source émettrice, toute proche, était animée d'un mouvement de rotation. Lorsqu'elle ouvrit les yeux, une lumière très pâle éclairait faiblement la fenêtre, occultée par des tentures. Au bout d'une dizaine de secondes, cette luminosité disparut progressivement. Quelques instants plus tard, le sifflement stoppa d'un seul coup. La durée totale d'audition fut de 20 secondes environ.

Mme Le Roux (70 ans - pensionnée) :

Ce témoin entendit le son décrit précédemment, et se sentit parcourue par un « courant électrique » (9) qui provoqua des fourmillements sur tout le corps, et

l'incommoda ensuite. prise de mal et connaît américaine. bruit était monieux ;

Ce récit partir des

L'abondance d'étonnant, meubles et personnes.

Ils sont en chez, qui

l'un de no lement ce

meil et du exactement

Ensuite, le territoire d'auriculaire

pressionna Ferdinand

celui de M

16. LOVER

Mlle Janir venait de

bruit qui voitures d

sant, il pr penser à

de sifflem émission

sulvie par puis le té

direction vers la fe

vingtaine objet app

semblait tique.

Le bruit jet restait

rialité, et elliptique,

à 3, et si légèrement

à peine périeure

pourtour Les dime

gueur : 8 Le témoi

de l'obs l'OVNI s'

ascendar paru.

La mère même qu

vait dan intense.

voiture munie d'un honore. Ce fond so- impossible à loca- ux minutes, lorsque malade, et me suis mbre, il se tenait ins accrochées au n corps. A ce mo- J'ai jeté un coup d'anormal dans le avait assisté, et je inutes plus tard. Il quelques instants, j'en- n modulé cette fois, près une minute ou n'ai rien aperçu de- e décidai alors d'al- le de mon fils. Lui était très net, cons- mb de notre immeu- comme le sifflement s d'Eric. A ce mo- lumière blanche se très intense jusqu'à la lumière diminua indre complètement. avançait, pour recu- ne dizaine de secon- secondes, il se ré- nous n'avons plus retournés nous cou-

nts proviennent éga- : e) : 0 et 23 h 00 et dor- r un bruit étrange. quelques secondes, et ète et une forte im- n'était pas provoqué e sensation étrange gère s'était trouvée

at, sans pour autant en fait au sifflement sirène de voiture de modulations étaient fréquence montante équence descendante témoin eut l'impres- ste proche, était ani- n. Lorsqu'elle ouvrit clairait faiblement la s. Au bout d'une di- osité disparut pro- us tard, le sifflement totale d'audition fut

e) : it précédemment, et urant électrique » (9) sur tout le corps, et

l'incommoda profondément. S'étant allongée, elle fut ensuite incapable de se relever, car elle se sentait prise de malaises. Ce témoin a résidé aux Etats-Unis, et connaît très bien le bruit des sirènes de police américaine. Elle est formelle pour nous dire que ce bruit était différent ; il était plus puissant et plus harmonieux ; la modulation en était plus rapide.

Ce récit termine la série d'observations faites à partir des buildings de la Vilette.

L'abondance des témoignages dans cette zone n'a rien d'étonnant, car la densité de population de ces immeubles est impressionnante : il y habite environ 900 personnes.

Ils sont encore authentifiés par celui des époux Bouchez, qui habitent à proximité. Enfin, à Marcinelle, l'un de nos enquêteurs, Yves Toussaint, perçut également ce bruit caractéristique qui le tira de son sommeil et dura une douzaine de secondes. Il était alors exactement 00 h 28.

Ensuite, le phénomène se déplaça vers Loverval, sur le territoire de Couillet, non sans que cinq témoignages auriculaires ne viennent s'ajouter à cette liste déjà impressionnante : il s'agit de ceux de MM. Michel et Ferdinand Scieur, de Mmes Ravasio et S.T., et de celui de M. G.L.

16. LOVERVAL

Mlle Janine Lamy (professeur) en rentrant chez elle, venait de gagner sa chambre, lorsqu'elle entendit un bruit qui ressemblait un peu à celui des sirènes de voitures de la police américaine. Très rapide et puissant, il provoquait de très nettes répercussions faisant penser à un écho à travers la maison, s'accompagnant de sifflements. Sa position le situa à l'azimut 150°. Une émission continue d'une quinzaine de secondes fut suivie par un bref moment de silence (5 à 6 secondes) ; puis le témoin réentendit le son, mais dans une autre direction (azimut 14°). Intriguée, Mlle Lamy se dirigea vers la fenêtre qu'elle ouvrit. Elle aperçut alors à une vingtaine de mètres d'elle, et par 40° d'élévation, un objet apparemment solide, en position horizontale, qui semblait tourner sur lui-même dans le sens anti-horlogique.

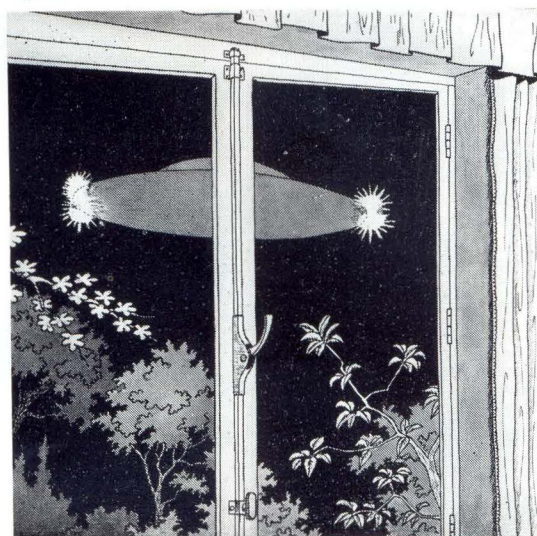
Le bruit était toujours aussi net, et l'assiette de l'objet restait stable. Le témoin fut persuadé de sa matérialité, et le décrivit comme suit : « Il était de forme elliptique, plus plat que large, dans un rapport de 1 à 3, et semblait fait d'une matière opaque et sombre, légèrement satinée. Une coupole elliptique également, à peine protubérante, occupait la partie centrale supérieure ; il y avait des feux rouges et verts sur le pourtour de l'appareil » (figure 7).

Les dimensions évaluées à bout de bras sont : longueur : 8 cm ; épaisseur : 2 à 3 cm.

Le témoin ne put préciser d'autres détails. La durée de l'observation fut de 20 secondes environ ; ensuite, l'OVNI s'éloigna très rapidement par un déplacement ascendant, et en 1 ou 2 secondes, il a totalement disparu.

La mère de Mlle Lamy a seulement entendu le son ; de même que son frère, Jean-Louis. Ce dernier se trouvait dans une cuisine-cave. Il a ressenti une frayeur intense.

Figure 7



Ces témoins ne semblent pas être avertis des manifestations du phénomène OVNI. De plus, leur profession nous paraît devoir les écarter a priori de tout désir de mystification volontaire.

17. COUILLET

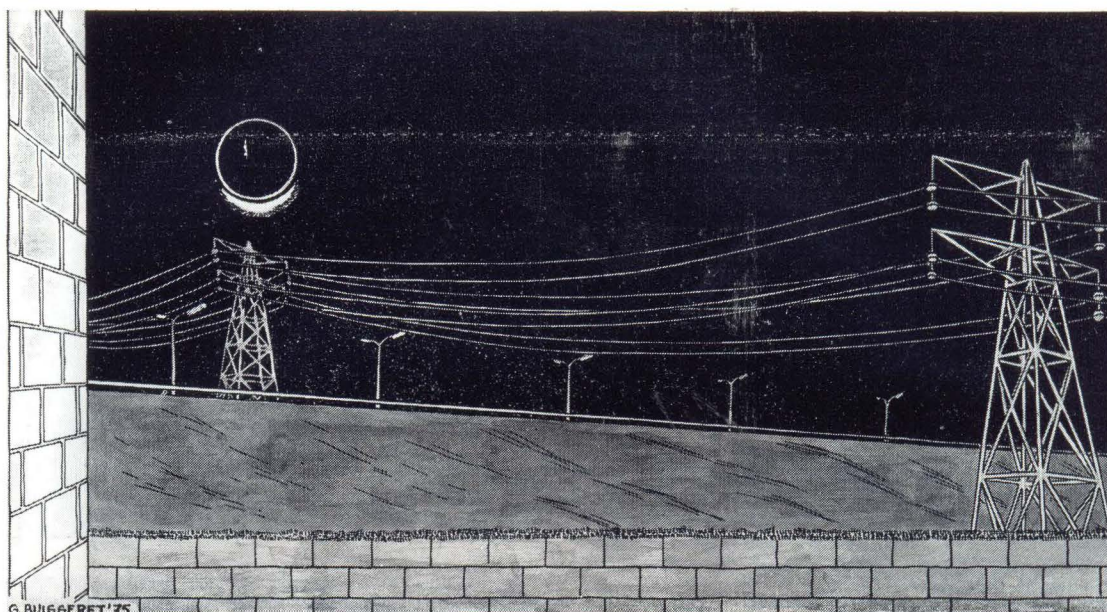
Le récit des témoins précédents fut confirmé, pour son début, par celui des époux Dussart, domiciliés à Couillet, qui ont entendu un bruit ressemblant à un « crissement de cigales ». La direction de la source de ce bruit coïncide parfaitement avec l'axe de la demeure de Mlle Lamy.

D'après cette personne, une photo du phénomène aurait été réalisée à Loverval ce soir-là. Ce document ne présenterait qu'une moitié de l'objet (la partie lumineuse), telle que nous l'a décrit Eric Méni. Nous ne sommes malheureusement pas parvenus, en dépit de nos efforts, à identifier l'auteur de ce précieux document. Le tous derniers témoignages de cette longue série proviennent de trois personnes habitant également Loverval : il s'agit de MM. F. Piérard, Flament et Liesinski. Tous trois entendirent le bruit rapporté plus haut. M. Piérard vit en outre une lueur blanche qui zébrait le ciel.

Compléments à l'enquête

Comme on l'a vu, de très nombreux témoins signalent des effets étranges ayant accompagné le phénomène (frayeur excessive, paralysie, chocs électriques) ; plusieurs rapports mettent également en évidence la forte localisation des manifestations. Dans certains cas, il a suffi d'une simple surface vitrée formant écran pour que le son perçu par les témoins à l'extérieur ne soit même pas soupçonné derrière elle. Les animaux, paradoxalement, n'ont jamais réagi, sauf dans un cas où un jeune cocker se mit à hurler à la mort. C'est ainsi qu'en une occasion, des oies, pourtant réputées depuis la Rome antique pour éveiller l'alarme, restèrent totalement sans réaction.

Figure 8



Il n'y eut pas d'effets secondaires bien nets engendrés par ces observations. Tout au plus, certains sujets furent un peu plus fébriles le lendemain. Les témoins interrogés nous ont paru sincères et de bonne foi, encore que parfois quelque peu réticents. Il faut signaler qu'ils ne se connaissent pas et que, malgré tout, une forte cohérence se dégage de toutes ces observations.

Les jours suivants

1. Le 23 avril (18)

Ce mardi-là, aux environs de 22 h 00, Mlle Dedicker et M. L.D., habitant Jumet, revenaient d'une visite chez leurs parents, lorsqu'ils remarquèrent par 254° d'azimut, très haut dans le ciel, un point lumineux de couleur gris-bleu, qui se déplaçait rapidement et silencieusement d'est en ouest. M. L.D. courut alerter sa mère dont l'habitation était distante d'une soixantaine de mètres de la position des témoins. L'objet continuait à progresser de la même manière, mais paraissait plus lumineux. Tout à coup, il s'arrêta net, par 120° d'azimut, et 40° d'élévation.

Les trois observateurs aperçurent alors qu'il s'agissait d'un disque très brillant, non aveuglant, d'un diamètre apparent six à dix fois moindre que celui de la pleine lune. Sa coloration était uniforme, et son contour très net.

Après un stationnement d'une dizaine de secondes, l'OVNI s'éleva rapidement vers la droite des témoins, pour s'arrêter à nouveau au bout de 2 à 3 secondes. Il avait alors repris ses dimensions apparentes du début. Après 4 ou 5 secondes supplémentaires au cours desquelles il demeura au même endroit, il prit un départ foudroyant en décrivant une courbe concave très serrée, et disparut (Indices : CR = 2 ; ET = 2).

2. LE 24 AVRIL (19)

Cette fois encore, c'est Gosselies qui fut le théâtre de cet incident. Le témoin principal, M. S.H., mécanicien d'aviation, ainsi que son épouse, observèrent, depuis 21 h 50 jusqu'à 22 h 20, les évolutions étranges d'un OVNI qui stationnait au-dessus d'un pylône à haute tension (figure 8). M. S.H. ne croyait pas jusqu'alors aux OVNI. Sa profession en fait un témoin particulièrement appréciable.

« Ce mercredi 24, la nuit était froide, le ciel dégagé. Un vent faible, de direction nord-nord-est soufflait assez fortement. En sortant de chez moi, j'aperçus dans le ciel une lumière blanche assez vive, que je pris d'abord pour un avion. Très rapidement, je m'aperçus de mon erreur. La lueur était apparue en direction nord (azimut 328°) et s'approchait de moi à faible allure. Après quelques instants, elle se stabilisa, à une hauteur angulaire de 40° au-dessus de l'horizon. J'appelai alors ma femme.

La lumière avait une forme ressemblant à celle d'une demi-lune horizontale. Elle s'éloigna ensuite de la même façon qu'elle était arrivée. Il était alors exactement 21 h 58.

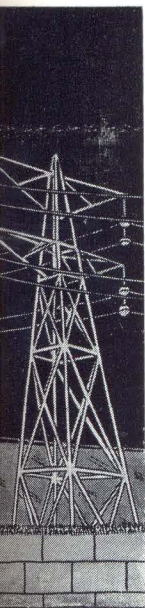
Ne voyant plus rien, nous sommes allés nous coucher. Environ 5 ou 6 minutes plus tard, je suis monté à l'étage, et instinctivement, j'ai jeté un coup d'œil par la fenêtre. Quelle ne fut pas alors ma surprise de retrouver la lueur au même emplacement que celui où je l'avais remarquée précédemment. J'ai alors pris mes jumelles (4 x 20) et me suis installé devant la fenêtre ouverte pour observer.

J'aperçus d'abord un cercle dont j'estime le diamètre à 30 m environ, dont le bord supérieur était très finement illuminé, juste assez pour pouvoir le distinguer,

tandis que
inférieure
Dans un p
che, non
parut pro
remplaça
très net, l
plètement.
s'est lente
également.
très distin
leurs gliss
me donne
assez gran
rait entre
tompait po
paraissait
plusieurs
subsista et
lentement.
lumineux
22 minutes
ces : CR =

3. LE 25 AVRIL (20)

Nous rev
chez. Ce t
jours aupa
Ce soir-là,
nettoyer so
couvert ne
porte fenê
verte.
Alors qu'e
sur ce bal
vaguement
çut, par
muni d'une
nue Paul P
« Il était in
sens, un p
il était de
pole, beau
distinguer
le corps d
res, petite
faisaient p
mettant de
la coupole
de diamètre
groupe de
rection. C
che, violet
un même
était de 40
cinquante.
supérieure
L'intensité
comme je
trois rayon
mobile. Je
le mur de
teur. Le ra
té supérieur



fut le théâtre de
S.H., mécanicien
servèrent, depuis
ns étranges d'un
pylône à haute
t pas jusqu'alors
témoin particuliè-

, le ciel dégagé.
d-est soufflait as-
oi, j'aperçus dans
vive, que je pris
ent, je m'aperçus
rue en direction
moi à faible al-
e stabilisa, à une
le l'horizon. J'ap-

ant à celle d'une
a ensuite de la
était alors exac-

allé nous cou-
rd, je suis monté
un coup d'œil par
a surprise de re-
ent que celui où
ai alors pris mes
devant la fenêtre

stime le diamètre
ur était très fine-
voir le distinguer,

tandis que la partie centrale était sombre. La partie inférieure de l'objet était tout à fait différente. Dans un premier stade, elle m'apparut de couleur blanche, non éblouissante, ne rayonnant pas. Ensuite apparut progressivement une teinte rouge cerise qui remplaça peu à peu la blanche. Lorsque le rouge fut très net, le blanc disparut très lentement, mais complètement. Ensuite une couleur verte assez claire s'est lentement manifestée jusqu'à devenir très nette également. A ce moment, le vert et le rouge étaient très distincts, et je voyais assez nettement les couleurs glisser sur la partie gauche du cercle, ce qui me donne à penser qu'il tournait sur lui-même à une assez grande vitesse. Cette phase de l'observation durait entre 10 et 15 secondes. Après cela, le vert s'estompait pour refaire place au blanc, puis le rouge disparaissait à son tour. Ces alternances se répétèrent plusieurs fois. Finalement, seule la couleur blanche subsista et l'objet, resté parfaitement stable, s'éloigna lentement. Il ne finit par plus y avoir qu'un petit point lumineux qui s'éloignait. Mon observation avait duré 22 minutes et avait eu lieu dans le silence ». (Indices : CR = 3 ; ET = 2).

3. LE 25 AVRIL (20)

Nous revoici à Marcinelle, au domicile de Mme Bouchez. Ce témoin avait déjà fait une observation quatre jours auparavant.

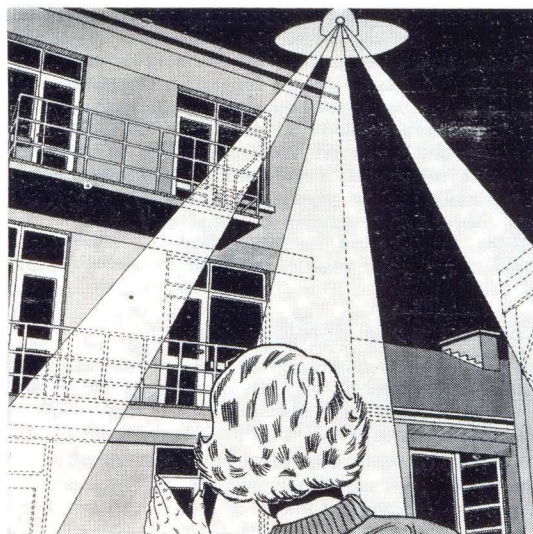
Ce soir-là, vers 22 h 30, Mme Bouchez achevait de nettoyer son appartement. Le temps était frais, le ciel couvert ne permettait pas d'apercevoir les étoiles. Une porte fenêtre donnant sur un petit balcon était ouverte.

Alors qu'elle était occupée à ramasser les eaux usées sur ce balcon, le témoin entendit un bruit ressemblant vaguement à celui d'une télévision parasitée, et aperçut, par 344° d'azimut, une sorte de disque renflé muni d'une coupole qui stationnait à hauteur de l'avenue Paul Pastur.

« Il était incliné dans ma direction, et tanguait en tous sens, un peu comme une toupie en rupture d'équilibre ; il était de couleur gris métallisé. Le haut de la coupole, beaucoup plus sombre, ne permettait pas d'en distinguer les contours exacts. Entre cette coupole et le corps de l'engin, il y avait une dizaine de lumières, petites et jaunâtres, régulièrement espacées, qui faisaient plutôt penser à des trous ou interstices permettant de voir la luminosité intérieure de l'objet. De la coupole, par un orifice circulaire d'environ 30 cm de diamètre, de couleur également jaunâtre, sortait un groupe de trois rayons lumineux dirigés dans ma direction. Ces faisceaux divergents — bleu azur à gauche, violet au centre, rose à droite — se situaient dans un même plan horizontal. A ma hauteur, leur section était de 40 cm environ, et leur écartement, d'un mètre cinquante. Je voyais leurs reflets sur la partie avant supérieure du disque (figure 9).

L'intensité lumineuse restait constante. Détail curieux : comme je l'ai dit, l'engin tanguait, et pourtant les trois rayons gardaient toujours la même position immobile. Je ne puis dire si ces rayons s'écrasaient sur le mur derrière moi, ou s'ils s'arrêtaient à ma hauteur. Le rayon du centre atteignait ma poitrine, du côté supérieur droit. Je ne sais pas s'il me touchait avant

Figure 9



que je ne l'aperçoive. Lorsque j'ai levé la tête, il était déjà là ; je n'ai pas remarqué de luminosité anormale lorsque je suis sortie sur le balcon.

A ce moment, je ressentis un « choc intérieur », comme lorsque dans un rêve on éprouve la sensation de tomber ; à part cela, nulle sensation de chaleur ou de froid, de douleur, etc... L'objet bascula alors à l'horizontale, je vis les trois rayons basculer en même temps vers le haut. Vu sous cet angle, l'objet ressemblait à deux lentilles oblongues renversées et soudées bord à bord. Au sommet, je ne distinguais plus que la partie supérieure de la coupole. Le dessous de l'engin était beaucoup plus sombre que le reste. Je crois bien qu'à ce moment, il était immobile.

Après cette brève manœuvre, il démarra brusquement vers la gauche. Juste à cet instant, le bruit s'arrêta net. Je ne pus suivre son déplacement qu'un très court instant, car presque aussitôt sa trajectoire horizontale me fut cachée par un bâtiment situé à l'extrémité de la cour. J'attendis quelques secondes, croyant le voir réapparaître de l'autre côté, mais ne le vis plus. A partir de ce moment, je ne me rappelle plus rien. J'estime la durée de mon observation à une minute trente secondes.

EFFETS SECONDAIRES

Cette observation s'accompagne d'effets secondaires peu marqués mais caractéristiques dans les cas de rencontres rapprochées. Lorsque M. Bouchez rentra de son travail vers 05 h 00, il trouva un seau d'eau claire sur le balcon qui n'avait visiblement pas été nettoyé. De plus, la porte d'entrée n'était pas fermée à clef, ce qui est contraire aux habitudes. Il entra dans le living et alluma (ce qui fait supposer que son épouse avait éteint l'éclairage après son observation). Son épouse dormait toute habillée sur le divan (fait également inaccoutumé de sa part). Perplexe, M. Bouchez la réveilla et lui demanda ce qu'il s'était passé. Elle dit avoir ressenti à son réveil une vive douleur

sur le côté droit du cou ; aucune trace n'était visible au niveau de l'épiderme. Le lendemain, le témoin reprit son travail normalement ; au cours de cette journée, la persistance de la douleur, accompagnée de fortes envies de dormir l'amènèrent à passer une visite au dispensaire de son lieu de travail. Elle raconta au médecin qui l'examinait son aventure de la veille. Le praticien se moqua d'elle gentiment et diagnostiqua une simple raideur musculaire due à un froid ou à une contraction prolongée du muscle (ce que la nuit passée sur le divan rend plausible). La somnolence disparut après une semaine. (Indices : CR = 3 ; ET = 3).

Conclusions et développement

De réelles observations d'OVNI ont eu lieu autour de Charleroi en cette fin du mois d'avril 1974. Le nombre élevé de témoins, leur dispersion, et la cohérence de leurs récits en sont autant de preuves suffisantes.

La nuit du 20 au 21 avril présente des caractéristiques bien précises : c'est une période de week-end, le temps est favorable, et malgré l'heure tardive, de nombreuses personnes sont encore éveillées. Beaucoup se promènent ou réintègrent leur domicile, d'autres achèvent la soirée dans leur living, quelques-uns sont couchés en train de lire. Un seul témoin se réveille lors du passage de l'OVNI. Par contre, de nombreuses personnes endormies n'entendent rien malgré la courte distance qui les sépare d'autres témoins.

Nous croyons intéressant de signaler que notre technicité terrestre utilise un système de radio-onde sonore extrêmement localisé, qui est connu du public par la diffusion de films se rapportant au domaine de la mer : il s'agit de l'ASDIC.

Le principe en est très simple : une onde sonore très déployée est envoyée sous l'eau. Lorsqu'un écho se répercute, l'opérateur réduit le champ de diffusion de manière à repérer très précisément l'emplacement du corps sous-marin détecté. D'autres systèmes, peu ou pas sonores, sont employés en aéronautique : le RADAR ou RADAR-DOPPLER. Le premier est suffisamment connu de nos lecteurs. Le DOPPLER se rapproche du principe de l'ASDIC, mais sans émission sonore ; il permet, par un mécanisme d'écho, de maintenir constante la distance terre-sol et ceci quel que soit le relief de ce dernier.

Un système du même genre pourrait avoir été responsable des bruits décrits par les témoins ; il expliquerait aussi les observations d'OVNI au cours desquelles il est dit que l'objet se déplaçait en suivant toutes les variations du niveau du terrain.

Ces constatations suggèrent la mise en œuvre d'une technologie évoluée qui n'est pas sans rapport avec certaines de nos réalisations techniques terrestres.

Tout aussi troublant est le silence total des animaux lors du passage de l'OVNI ; il n'en est pas de même pour les humains, et la peur qu'ils éprouvèrent prit

dans certains cas des proportions mémorables. Pas moins de vingt personnes nous déclarèrent avoir ressenti ces impressions, parfois accompagnées de tremblements, d'impressions de chaleur, de paralysie, de « chocs électriques ».

Il nous a semblé intéressant de rechercher dans la documentation existante s'il existait d'autres cas mondiaux comparables aux observations rapportées ci-dessus, et nous pensons en avoir répertorié au moins un : Airy, U.S.A., North-Carolina, 10.08.1965 à 03 h 00 :

Le témoin fut éveillé par un fort bruit de ronflement provenant de la direction Nord ; le bruit se rapprocha et ressemblait alors à celui d'une toupie géante (comparer avec 5) qui émettait des ondes venant heurter la maison. Il semblait provenir d'un objet distant de 4 m. Le témoin se sentit immobilisé, incapable de pousser un cri, jusqu'au moment où le bruit se déplaça vers l'Ouest. Elle alla alors réveiller sa mère, et les deux femmes observèrent une lumière allongée dans la direction Nord. Traces (10).

Quant au prototype de l'engin décrit par les témoins, il est d'aspect métallique, nanti de feux de position ou phares diffusant très souvent une forte luminosité, et extrêmement bruyant. Sa forme générale est assez classique : corps discoïdal surmonté d'un dôme plus ou moins protubérant suivant l'angle de vision.

Dans un prochain numéro, nous rapporterons les observations du jeudi 15 août 1974. Nous verrons à cette occasion si des similitudes apparaissent avec la présente série d'observations.

Michel Abrassart.

AVIS

Notre réseau d'enquêteurs de la région de Charleroi s'étend et réclame de l'aide. Suite aux nombreux cas que la SOBEPS a pu investiguer là-bas, il y a plusieurs rapports à rédiger et à dactylographier.

Afin d'aider notre responsable de ce réseau, nous demandons à tous ceux qui habitent la région de Charleroi et qui peuvent nous consacrer quelques heures, de prendre contact avec Michel Abrassart, 204, rue Almaïe, 6422 Lanefte (tél. 071/65 55 12) qui réclame d'urgence quelques dactylos bénévoles.

(10) • Crédit : Flying Saucer Review, 1966, vol. 12-2 ; Strange Effects from UFO's, NICAP, 1969, p. 62 ; Vallée, « Chroniques des Apparitions Extraterrestres », cas n° 682.

Attention les feux

Au cours de menées jusqu'à plusieurs reprises un banal avion que dans ces basses altitudes colorées, peu qu'un qui n'ait. Cet article quer quels s'investigation des pays, et nous sa collabora

En bout de de position, qui émettent dessous du l'extérieur s'agit à l'intersection profonde, autre rouge ture est de ou clignotant. Il s'agit là nels, mais supprimer placer par anti-collision l'ure (empêchent sont accordés ou la de deux à la fois dans toute l'espace de plan horizontal leur orange mière à r par minute

Pour supprimer souvent tr feux (« str lumière b flashes é ont quatre ce qui pe coupe la fréquence par minute éclairs p le) ; 40 é Certains